



Termes de référence

**7^{ème} Programme de pays du Fonds des Nations Unies
pour la population (UNFPA)**

Sao Tomé et Príncipe

(2017-2021 avec extension jusqu'à 2022)

Évaluation du programme de pays

Avril 2021

Contenu

1. Introduction	1
2. Contexte national	3
3. Programme de pays de l'UNFPA	6
4. But, objectif et champ de l'évaluation	12
4.1. But	12
4.2. Objectifs	12
4.3. Champ de l'évaluation	12
5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation	13
5.1. Critères d'évaluation	13
5.2. Questions préliminaires d'évaluation	13
6. Approche et méthodologie	15
6.1. Approche évaluative	15
6.2. Méthodologie	16
7. Le processus d'évaluation	20
8. Les produits de l'évaluation	23
9. Assurance et contrôle qualité	24
10. Calendrier indicatif et plan de travail	26
11. Gestion de l'évaluation	32
12. Composition de l'équipe d'évaluation	35
12.1. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation	35
12.2. Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation	37
13. Budget et modalités de paiement	39
14. Bibliographie et ressources	41
15. Annexes	43

Acronymes

APD	Aide publique au développement
BCP	Analyse/bilan commun de pays
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CPD	Programme Pays
CPN4	4 ^{ème} Consultation Pré Natal
COVID-19	Coronavirus
GoVSTP	Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe
EQA	Contrôle de qualité du rapport d'évaluation
EQAA	Assurance et contrôle de la qualité d'évaluation
IDH	Indice de Développement Humain
IJS	Indemnité journalière de subsistance
INE	Institut National de la Statistique
ODD	Objectifs de développement durable
PF	Planification Familiale
S&E	Suivi et évaluation
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
SERP	Plan de récupération socio- économique de l'épidémie de la COVI-19
SSR	Santé Sexuel et de la Reproduction
TdR	Termes de références
UNCT	Equipe de pays des Nations Unies
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNEG	Groupe d'évaluation des Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNSDCF	Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au développement durable
VBG	Violence basée sur le genre
WCARO	Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de Ouest et du Centre

1. Introduction

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est l'agence des Nations Unies qui a pour mission de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée, chaque accouchement sans danger et chaque jeune réalise pleinement son potentiel. L'objectif stratégique de l'UNFPA est de "réaliser l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, de garantir les droits reproductifs et de réduire la mortalité maternelle en vue d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action issue de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), afin d'améliorer la vie des femmes, des adolescents et des jeunes, en se fondant sur la dynamique des populations, les droits de l'homme et l'égalité des sexes."¹ Pour atteindre cet objectif, l'UNFPA articulera son travail autour de trois résultats transformateurs axés sur l'être humain: i) élimination des décès maternels évitables; ii) élimination des besoins non satisfaits en matière de planification familiale; et iii) élimination de la violence basée sur le genre (VBG) et des pratiques néfastes, dont les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces ou forcés. Ces résultats transformateurs contribueront à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment la bonne santé et le bien-être (objectif 3), la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles (objectif 5), la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre (objectif 10) et paix, justice et institutions efficaces et responsables (objectif 16). Conformément à la vision du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNFPA cherche à ne laisser personne de côté et à venir en aide d'abord aux plus défavorisés.

L'UNFPA est active à Sao Tomé et Príncipe depuis 1977. Le soutien que le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe fournit au Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe dans le cadre du 7^{ème} Programme de pays (2017-2022) porte sur les besoins et les priorités de développement national énoncés dans: l'Agenda de Transformation National 2030 (2015)²; Plan national de développement durable de São Tomé et Príncipe 2020-2024 (2019)³; Plan National du développement de la santé (2017-2021)⁴; Stratégie intégrée pour la santé de reproduction, maternelle, néonatale, infantile, adolescent et nutrition 2019-2023 (2018)⁵; Plan d'Action pour l'accélération de la planification familiale 2018-2021 (2017)⁶; Plan de communication pour la planification familiale (2017); Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2018-2021 (2017); Profil du dividende démographique (2017)⁷; Stratégie Nationale de lutte

¹ Plan stratégique de l'UNFPA 2018-2021, p. 8. Le document est disponible à:

[https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/DP.FPA_2017.9 - UNFPA strategic plan 2018-2021 - FINAL - 17July2017FR.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/DP.FPA_2017.9_-_UNFPA_strategic_plan_2018-2021_-_FINAL_-_17July2017FR.pdf).

² <https://unsdg.un.org/un-in-action/sao-tome-and-principe>

³ <https://www.financas.gov.st/index.php/publicacoes/documentos/file/771-pnd-2017-2021-novembro>

⁴ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/plano-nacional-do-desenvolvimento-da-sa%C3%BAde-2017-%E2%80%93-2021>

⁵ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/estrat%C3%A9gia-integrada-de-sa%C3%BAde-reprodutiva-materna-neonatal-infantil-e-do-adolescente-e>

⁶ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/plan-daction-pour-lacc%C3%A9l%C3%A9ration-de-la-planification-familiale-de-la-r%C3%A9publique>

⁷ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/dividendo-demogr%C3%A1fico-em-s%C3%A3o-tome-e-pr%C3%ADncipe>

contre la violence basée sur le genre 2019-2023 (2020)⁸; Bilan commun de pays (BCP) des Nations Unies (2015); Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) (2017-2021)⁹.

La politique d'évaluation (2019) de l'UNFPA exige que les programmes de pays soient évalués au moins une fois tous les deux cycles de programme; "à moins que la qualité de l'évaluation du programme national précédente n'ait pas été satisfaisante et/ou que des changements importants ne se soient produits dans les contextes nationaux."¹⁰ L'évaluation du programme de pays fournira une appréciation indépendante concernant la pertinence et la performance du 7^{ème} Programme de pays (2017-2022) de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe, et offrira une analyse de différents facteurs favorables et contraignants qui influent l'exécution du programme et la réalisation des résultats prévus. L'évaluation de programme de pays tirera aussi des conclusions et fournira un ensemble de recommandations concrètes pour le prochain cycle de programme.

L'évaluation sera conduite conformément aux orientations du *Manuel: comment concevoir et mener une évaluation de programme de pays à l'UNFPA (Handbook: How to Design and Conduct a Country Programme Evaluation at UNFPA)* (Manuel d'évaluation de l'UNFPA), qui est disponible à: <https://www.unfpa.org/EvaluationHandbook>. Le Manuel fournit des directives pratiques pour la gestion et la conduite des évaluations de programme de pays afin d'assurer la production des évaluations de qualité qui conformément aux normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et aux bonnes pratiques internationales d'évaluation. Il propose une approche détaillée pour préparer des évaluations reposant sur une méthodologie solide et définit les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes à toutes les étapes du processus d'évaluation. Le Manuel comprend un certain nombre des outils, ressources et modèles qui donnent des directives pratiques pour des activités et des tâches spécifiques que les évaluateurs et le gestionnaire de l'évaluation effectuent au cours des différentes phases d'évaluation.

Le public principal et les premiers utilisateurs potentiels de l'évaluation sont les suivants: (i) le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe; (ii) Gouvernement de STP; (iii) les partenaires de mise-en-œuvre du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe; (iv) les détenteurs de droits impliqués dans les interventions de l'UNFPA et les organisation qui les représentent (en particulier les femmes, les adolescents et les jeunes), (v) l'Équipe de pays des Nations Unies (UNCT); (vi) Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, UNFPA WCARO; et (vii) bailleurs. Les résultats de l'évaluation intéresseront également un grand nombre de parties prenantes, notamment : (i) les divisions, succursales et bureaux du siège de l'UNFPA ; (ii) le Conseil d'administration de l'UNFPA ; (iii) le monde universitaire ; et (iv) les organisations locales de société civile et les ONG internationales. Les résultats de l'évaluation seront diffusés à ce public, le cas échéant, en utilisant les canaux de communication traditionnels et numériques.

L'évaluation sera gérée par le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe, avec les directives et le soutien du conseiller régional en suivi et d'évaluation (S&E) de l'UNFPA

⁸ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/estrategia-nacional-de-luta-contra-violencia-baseada-no-genero-2019-2023-sao-tome>

⁹ <https://unsdg.un.org/un-in-action/sao-tome-and-principe>

¹⁰ Politique d'évaluation de l'UNFPA 2019, p. 13. Le document est disponible à: https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/Eval_Policy_FR.pdf.

WCARO, et en consultation avec le groupe de référence de l'évaluation au cours du processus de l'évaluation. Une équipe d'évaluateurs externes indépendants mèneront l'évaluation et prépareront un rapport d'évaluation conformément aux présents termes de référence (TdR).

2. Contexte national

Sao Tomé et Príncipe est un pays insulaire situé sur la ligne de l'équateur, dans le Golfe de Guinée, à environ 300 km du continent africain, composé de deux îles (l'île de São Tomé e l'île de Príncipe) qui ont une superficie totale de 1001 km² et sont séparées l'une de l'autre de 150 km.

Le pays compte une population de 214.610 en 2021, estimée à partir des résultats du recensement de la population de 2012, avec un taux de croissance intercensitaire de 2,45 % dont 50,3% de femmes et 49,7 % des hommes. La population de São Tomé et Príncipe est assez jeune. La tranche d'âge entre 0 et 25 ans représente plus de 62% de la population, et son taux de croissance naturelle estimée était de 2,0% en 2019. L'espérance de vie moyenne est de 65 ans, 63,6 ans pour les femmes et 70,1 ans pour les hommes. Le taux de fécondité total était de 3,8 enfants par femme en 2019, en légère baisse par rapport à 4,4 en 2014. Le taux de natalité des adolescents entre 15-19 ans a diminué de 92% en 2014 à 86% en 2019, avec un taux de fécondité de 8,6 en 2019.

D'après l'enquête sur le budget familial, IOF (2017), 66,7% de la population est pauvre. La pauvreté touche principalement les ménages dirigés par des femmes (61,6%). Le revenu moyen est insuffisant ou faible à cause du manque d'emploi salarié considéré comme la principale cause de la pauvreté. L'inégalité à São Tomé et Príncipe est élevée par rapport aux normes internationales selon les Indicateurs du développement dans le monde. La valeur de l'indice de Gini en 2017 était de 48,4.

L'économie de São Tomé et Príncipe est fortement vulnérable aux chocs exogènes et dépend de l'aide publique au développement (APD), laquelle finançait 97,3% du budget de l'État en 2019. Le secteur économique est encore fragile et peu diversifié, et consiste essentiellement en la production et l'exportation du cacao qui représente environ 90% des recettes d'exportation totales.

La population jeune a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, ce qui peut impliquer, à long terme, un défi pour le développement du pays, notamment en matière d'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la santé, aux transports, etc. Ainsi, le dividende démographique a été intégré dans le Plan national de développement durable de São Tomé et Príncipe 2020-2024, ce qui représente une opportunité stratégique pour réaliser les aspirations et les objectifs inscrits dans l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 et un instrument privilégié pour accélérer la croissance économique et accroître le développement du capital humain.

São Tomé et Príncipe se situe en 2019 au niveau du développement humain moyen grâce à l'amélioration des indicateurs sociaux, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,625 à la position 135ème, parmi 189 pays. L'IDH a évolué positivement de 6 positions par rapport à 2017.

Fin 2015, le pays a atteint les objectifs du Millénaire pour le développement lié à l'éducation universelle, avec un taux net de scolarisation primaire de 99%, et celui lié à la réduction de la mortalité infantile, avec un taux de mortalité infantile qui a diminué de 38 décès pour 1 000 naissances en 2014 à 14 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2019. Le taux de mortalité néonatale est passé de 22/1000 en 2014 à 9/1000 en 2019.

La poursuite de l'expansion des services et des informations en matière de santé procréative a permis d'améliorer plusieurs indicateurs liés à la santé maternelle et infantile. Le taux de mortalité maternelle a diminué de 158/100 000 naissances vivantes en 2009 à 74/100 000 naissances en vie en 2014. Les estimations actualisées du taux de mortalité maternelle ne sont pas disponibles. Toutefois, les investissements effectués dans la prestation des services obstétricaux au cours des dernières années ont permis de réduire le nombre absolu des décès maternels de 6-7 par an en 2014, à 2-3 décès par an en 2020. Deux districts sur sept n'offrent toujours pas de soins obstétricaux et néonataux d'urgence, malgré les actions de plaidoyer développées par le programme.

La proportion d'accouchements assistés par un professionnel de la santé a augmenté de 92,5% à 95,4% et le taux de couverture des soins prénatals à la première consultation a augmenté de 97,5% à 98,1%. Le nombre d'établissements de santé qui offrent des services de santé maternelle et infantile et de planification familiale est passé de 97% à 100%.

La proportion de femmes de 15-49 ans qui ont bénéficié de soins prénatals au moins une fois de la part de personnel de santé qualifié a augmenté de 97,5% en 2014 à 98,1% en 2019. Cette couverture a augmenté considérablement pour les 4^{ème} Consultation Pré Natal (CPN4), de 83,6% à 89% respectivement tandis que la couverture des visites postnatales, a diminué, passant de 60,3 en 2014 à 53,9 en 2019.

En 2014, le taux de prévalence global du VIH/sida était de 0,5% (1,7 sur l'île Principe). La prévalence du VIH chez les jeunes filles âgées de 20 à 29 ans était de 0,8% et de 0,5% chez les garçons du même groupe d'âge.

Le pays a connu une légère diminution du début des rapports sexuels des jeunes de 15 à 24 ans avant l'âge de 15 ans, passant de 18,2% en 2014 à 11,8% en 2019. La même tendance est observée chez les jeunes filles : de 9,2% en 2014 à 7,9% en 2019. En ce qui concerne les relations sexuelles avec plus d'un partenaire au cours des 12 derniers mois, on note également une baisse, passant de 22,5% en 2014 à 16% en 2019 chez les jeunes garçons ; chez les jeunes filles : de 4% en 2014 à 1,3% en 2019. Concernant l'utilisation de préservatifs lors du dernier rapport sexuel avec un partenaire non marital, ne vivant pas en concubinage au cours des 12 derniers mois, il y a une légère augmentation, passant de 82,5% en 2014 à 83,1% chez les jeunes garçons et une légère baisse chez les jeunes filles, passant de 65,2% en 2014 à 61,4% en 2019. En ce qui concerne leurs connaissances approfondies sur la prévention du VIH, il existe une légère baisse chez les deux sexes, passant de 47,3% en 2014 à 38,8% en 2019 chez les jeunes garçons et de 40,7% en 2014 à 40,5% en 2019 chez les jeunes filles.

Le taux de prévalence contraceptive pour les méthodes modernes est passé de 37,4% en 2014 à 49,7% en 2019. Cependant, le taux de prévalence contraceptive pour les méthodes contraceptives à action prolongée (LACM) n'a pas connu de progrès significatif au cours de la même période et reste faible (ex. Implants 2,2-2,3% ; DIU 2,2-1,9% ; stérilisation féminine 0,6-0,3%). Les besoins non satisfaits en planification familiale ont diminué, passant de 32,7% en 2014 à 27,1% en 2019, tandis que la proportion de la demande satisfaite des méthodes de contraception chez les femmes en âge de procréation est encourageante avec une progression de 41% en 2014 à 60% en 2019.

Les autorités ont déjà approuvé la Stratégie Nationale contre la violence basée sur le genre, deux lois pour punir l'agresseur et la protection des victimes ainsi que mis en place d'un réseau de prévention et de prise en charge de la violence sexiste. En ce qui concerne le mariage précoce, la proportion des femmes âgées

de 20-49 ans mariées avant l'âge de 15 ans, a augmenté de 5,8% en 2014 à 6,7% en 2019, alors que la situation est restée stable en ce qui concerne le mariage avant l'âge de 18 ans (32,2 %). Il y a eu une diminution du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont déclaré être victimes de tout type de violence, passant de 19,1% en 2014 à 13,2% en 2019 ; dont 3,6% ont déclaré avoir été victimes de violence au cours des 12 derniers mois.

Les politiques et cadres stratégiques nationaux pertinents pour les domaines de mandat de l'UNFPA sont les suivants: l'Agenda de Transformation National 2030 (2015) ; Plan national de développement durable de São Tomé et Príncipe 2020-2024 (2019) ; Plan National du développement de la santé (2017-2021) ; Stratégie intégrée pour la santé de reproduction, maternelle, néonatale, infantile, adolescent et nutrition 2019-2023 (2018) ; Plan d'Action pour l'accélération de la planification familiale 2018-2021 (2017) ; Plan de communication pour la planification familiale (2017) ; Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2018-2021 (2017) ; Profil du dividende démographique (2017) ; Stratégie Nationale de lutte contre la violence basée sur le genre 2019-2023 (2020); Bilan commun de pays (BCP) des Nations Unie (2015); Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) (2017-2021).

L'examen du profil du personnel de l'Institut National de la Statistique (INE) conduit en novembre 2020 montre qu'il ne compte qu'un seul ingénieur des travaux statistiques (ITS) ; il n'existe aucun agent de la statistique, aucun adjoint de la statistique, aucun technicien supérieur de la statistique, aucun ingénieur statisticien économiste (ISE). Pour faire face à l'insuffisance de cadres spécialisés en statistique, sept (7) techniciens supérieurs de la statistique (TSS) viennent de terminer leur formation à l'ENSAE de Dakar (Sénégal) avec l'appui des partenaires techniques et financiers (UNFPA, Banque mondiale) mais n'ont pas encore été officiellement intégrés au sein de l'INE. La planification du prochain recensement de la population et de l'habitat 2022 vient d'être finalisée pour assurer la mobilisation des ressources financières et les capacités techniques requises.

Les défis sanitaires, humanitaires et économiques posés par la pandémie du COVID-19 ont nécessité la mobilisation des ressources, la concertation et la coordination de l'équipe de pays des Nations Unies pour soutenir les efforts des autorités nationales aux fins de prévenir et contenir la propagation de l'épidémie dans le pays. Dans ce contexte, une stratégie multisectorielle conjointe du SNU de réponse au COVID-19 a été élaborée autour de 3 axes : i) préparation et réponse à l'épidémie, ii) mitigation de l'impact socioéconomique ; et iii) récupération.

Le support de l'UNFPA dans le contexte de l'épidémie s'inscrit au niveau du 1^{er} axe de la Stratégie de l'UNFPA de réponse COVID-19 et a été orienté vers l'appui à la continuité de la prestation des services de santé sexuelle et reproductive, y compris la protection du personnel de santé ; l'approvisionnement en contraceptifs modernes et autres produits de santé reproductive pendant l'épidémie.

Face à cette situation, le processus d'élaboration du nouveau UNSDCF 2022-2026 a connu des retards importants, ce qui a impliqué que l'UNDAF 2017-2022 ait été étendu d'un an et conséquemment, une requête d'extension CPD 2017-2021 d'un an afin de laisser suffisamment de temps pour développer le nouveau CPD aligné sur le nouveau UNSDCF (2023-2027) et le Plan de récupération socio- économique (SERP) de l'épidémie COVID-19.

3. Programme de pays de l'UNFPA

L'UNFPA travaille avec le Gouvernement de Sao Tomé et Principe depuis 1977 pour améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et renforcer la production et l'utilisation de données démographiques pour le développement. L'UNFPA applique actuellement le 7^{ème} programme de pays en Sao Tomé et Principe.

Le 7^{ème} Programme de pays 2017-2022 est aligné avec : l'Agenda de Transformation National 2030 (2015) ; Engagement national à la Stratégie mondiale pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents pour la période 2016-2030 en faveur des Objectifs de développement durables 3, 5, 8, 10 et 17 ; l'UNDAF (2017-2022) et le(s) plan(s) stratégique(s) de l'UNFPA 2014-2017. En 2018, le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe s'est engagé dans le processus d'alignement du 7^{ème} Programme de pays sur le Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA. Il a été élaboré en collaboration avec le Gouvernement, la société civile, les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, y compris les organismes des Nations Unies.

Le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe met en œuvre son programme de pays selon les modes d'engagement suivants : (i) plaidoyer et dialogue sur les politiques publiques, (ii) renforcement de capacités, (iii) gestion des connaissances et (iv) partenariats et coordination. **L'objectif final** du 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe (2017-2022) est **d'assurer l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, garantir les droits reproductifs et réduire la mortalité maternelle**, comme indiqué dans le Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA. Le programme de pays contribue aux **résultats** (outcomes)¹¹ suivants du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA:

- **Résultat 1. Santé et droits sexuels et reproductifs** : *Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence.*
- **Résultat 4. Dynamique des populations** : *La quête du développement durable représente et tient compte de toutes les personnes partout dans le monde.*

Le 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe (2017-2022) a 2 domaines thématiques de programmation avec **des produits** (outputs) distincts qui sont structurés en fonction de 2 résultats (outcomes) du Plan stratégique 2018-2021 auxquels ils contribuent.

Résultat 1: Santé et droits sexuels et reproductifs

Produit 1: Capacité nationale accrue pour garantir l'accès universel et équitable à des services de planification familiale et de santé maternelle de qualité, **y compris dans le contexte de l'épidémie de la COVID-19**. Cela a été fourni par :

- a) un soutien technique à l'élaboration de normes et de cadres pour améliorer la qualité des services et lutter contre les inégalités et les disparités entre les districts ;

¹¹ Conformément au Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA, le terme "résultats" est utilisé pour désigner les "outcomes" dans ces termes de référence. Alors que le plan stratégique traduit "outcomes" comme "résultats", autres documents pourraient utiliser des termes tels que "effet" ou "réalisation (effet direct)." Pour éviter toute confusion, le terme original en anglais est indiqué entre parenthèses partout où le terme "résultats" est censé faire référence aux "outcomes."

- b) le renforcement du programme de communication sur le changement de comportement sensible au genre afin de stimuler l'utilisation des services de planification familiale dans les districts en se concentrant sur les filles et l'engagement des hommes et des garçons;
- c) le renforcement des compétences des prestataires de services en matière de planification familiale, de santé des adolescents et de reproduction, et de sauvetage des vies;
- d) un soutien technique pour améliorer le système d'approvisionnement et de gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de base;
- e) **un soutien technique et logistique pour la continuité de la prestation des services de Santé Sexuel et de la Reproduction (SSR) et Planification Familiale (PF) pendant l'épidémie de COVID-19, y compris la protection du personnel de santé ;**
- f) **l'approvisionnement en contraceptifs modernes et autres produits de santé reproductive dans le contexte de l'épidémie COVID-19 ;**
- g) un soutien technique pour le plaidoyer en faveur d'une ligne budgétaire efficace pour les produits de santé reproductive et l'installation de deux unités sanitaires pour fournir des soins obstétricaux et néonataux d'urgence à Cantagalo et Mé-Zochi;
- h) un soutien technique visant à renforcer la mise en œuvre d'une éducation sexuelle globale sensible au genre dans et en dehors des écoles ; et
- i) un soutien technique à la mise en œuvre de l'Examen périodique universel sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Résultat 4: Dynamique des populations

Produit 2: capacité nationale accrue des institutions nationales à produire, analyser et gérer des données sociodémographiques, ventilées par âge et par sexe, pour la prise de décisions et la planification du développement. Cela a été fourni par:

- a) le renforcement de la capacité d'expertise en statistique de l'Institut National de la Statistique;
- b) un soutien institutionnel et technique à la production, au traitement et à la diffusion des données, pour la préparation du recensement de la population et du logement de 2021;
- c) un soutien pour la réalisation des études démographiques et socioculturelles, en particulier sur la violence basée sur le genre, la grossesse précoce et les soins obstétricaux et néonataux d'urgence;
- d) un soutien institutionnel et technique à la division de la planification de l'élaboration d'un cadre national de dividendes démographiques;
- e) le renforcement des bases de données existantes sur la population afin de soutenir la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes nationaux et de district, en particulier le suivi des Objectifs de développement durable.

En outre, le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe participe aux activités de l'UNCT sous la direction du Coordonnateur résident des Nations Unies, avec le but d'assurer la coordination inter-agence et la prestation efficace de résultats tangibles à l'appui du programme de développement national et des ODD. Le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe participe aussi aux séances de l'UNCT pour garantir que l'action de préparation et réponse à l'Épidémie de COVID-19 inter-agence soit bien coordonnée, opportune, fondée sur des principes et efficace, afin d'atténuer les souffrances humaines et de protéger les vies et les moyens de subsistance et la dignité des personnes touchées par l'épidémie.

La théorie du changement qui décrit comment et pourquoi l'ensemble des activités prévues dans le cadre du programme de pays devrait contribuer à une séquence de résultats qui aboutit à l'objectif stratégique de l'UNFPA, est présentée en Annexe A. La théorie du changement sera une composante essentielle de la méthodologie d'évaluation.

Le 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe (2017-2022) est basé sur le cadre de résultats suivants présentés ci-dessous:

Sao Tomé et Príncipe /Cadre de résultats du 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA (2017-2022)

I. Santé sexuelle et reproductive	IV. Dynamique de la population
--	---------------------------------------

Résultats (outcomes) du Plan stratégique de l'UNFPA

<p>Résultat (outcome) 1: <i>Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence.</i></p>	<p>Résultat (outcome) 2: <i>La quête du développement durable représente et tient compte de toutes les personnes partout dans le monde.</i></p>
--	--

Produits (outputs), indicateurs et cibles du 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe

<p>Produit 1: Capacité nationale accrue pour garantir l'accès universel et équitable à des services de planification familiale et de santé maternelle de qualité y compris dans le contexte de l'épidémie de la COVID-19</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pourcentage d'unités de santé fournissant des services de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive des adolescents <i>Situation de référence 2020: 97%; Cible 2022: 98%</i> ● Pourcentage d'accouchements assistés par des professionnels de la santé qualifiés <i>Situation de référence 2019: 96,8%; Cible 2022: 98%</i> ● Pourcentage d'écoles de base et secondaires dotées d'associations étudiantes engagées dans la prévention des grossesses précoces, du VIH et du COVID19 <i>Situation de référence 2020: 67,17%; Cible 2022: 100%</i> ● Pourcentage de districts dotés d'associations de jeunes engagées dans la prévention des grossesses précoces, du VIH et du COVID-19 <i>Baseline 2019: 28,5%; Cible 2022: 57%</i> ● Nombre de personnes ayant accès aux services essentiels (non liés au COVID-19) de santé sexuelle et reproductive <i>Situation de référence 2020: 26 455 No; Cible 2022: 30 000</i> 	<p>Produit 2: Capacité nationale accrue des institutions nationales à produire, analyser et gérer des données sociodémographiques, ventilées par âge et par sexe, pour la prise de décisions et la planification du développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'agents nationaux de statistique spécialisés en démographie et /ou statistique <i>Situation de référence 2020: 7; Cible 2022: 7</i> ● Nombre d'études et d'enquêtes menées pour l'élaboration de politiques appropriées et le suivi des ODD <i>Situation de référence: 5; Cible:7</i> ● Base de données pour le suivi des ODD, opérationnelle <i>Situation de référence 2020: No; Cible 2022: Yes</i> ● Mécanisme de suivi des interventions pour capturer le dividende démographique opérationnalisé <i>Situation de référence 2020: No; Cible 2022: Yes</i> ● Stratégie post-Nairobi pour suivre la mise en œuvre des engagements de la CIPD25 au niveau national. <i>Situation de référence 2020: No; Cible 2022: Yes</i>
---	--

Domaines d'action du 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe

<p>a) un soutien technique à l'élaboration de normes et de cadres pour améliorer la qualité des services et lutter contre les inégalités et les disparités entre les districts ; (élaboration du Plan Stratégique pour l'accélération de PF 2018-2021 ;</p>	<p>a) le renforcement de la capacité d'expertise en statistique de l'Institut National de la Statistique (Formation des techniciens statistiques pour renforcer l'INE en termes de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données);</p>
---	---

Révision du paquet minimum pour la prestation des services de santé de la reproduction; élaboration des normes pour la gestion et disposition des contraceptifs et produits de santé maternelle ; réalisation de l'étude sur l'approche intégré du marché des contraceptif (Total Market Approach); élaboration du Manuel de LMIS pour le gestionnaires des données)

- b) le renforcement du programme de communication sur le changement de comportement sensible au genre afin de stimuler l'utilisation des services de planification familiale dans les districts en se concentrant sur les filles et l'engagement des hommes et des garçons; (élaboration d'un plan de communication pour la PF et l'Education Complete en matière de sexualité ; élaboration de supports pour les session de sensibilisation sur la PF (ROTA FOLHAS sur les méthodes contraceptifs, reproduction de brochures sur la PF, guides pour les agents, manuels de formation, etc) ; **élaboration et distribution sur la Covid-19 dans les unités sanitaires; appui au Ministère de la Jeunesse pour la réalisation de campagnes des sensibilisation sur la Covid-19 dans des communautés (rural et urbaines).**
- c) le renforcement des compétences des prestataires de services en matière de planification familiale, de santé des adolescents et de reproduction, et de sauvetage des vies (réalisation d'une série de formations en service pour les prestataires de service en : PF, services Prénatal, support de gestion des produits (LMIS and CHANNEL), utilisation des normes de disposition des contraceptifs, MISP de base, méthodes de contraception de longue durée – insertion et enlèvement de DIU et Implant, VBG ; la formation de sages-femmes et anesthésistes ; **l'amélioration des conditions des unités sanitaires en équipement et fournitures us pour l'offre des services de PF à plusieurs niveaux, en particulier, les méthodes de longue durée ; l'expansion de l'offre des services de PF à travers l'opérationnalisation des cliniques mobiles en particulier dans les communautés.**
- d) un soutien technique pour améliorer le système d'approvisionnement et de gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de base (formation des gestionnaires de la PF en quantification des besoins en

- b) un soutien institutionnel et technique à la production, au traitement et à la diffusion des données, pour la préparation du recensement de la population et du logement de 2021(Elaboration de la planification pour la préparation et réalisation du V Recensement général de la population et de l'habitat 2022);
- c) un soutien pour la réalisation des études démographiques et socioculturelles, en particulier sur la violence basé sur le genre, la grossesse précoce et les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (réalisation d'enquêtes sur le Flux financiers liés aux activités de planification familiale ; réalisation des 12ème et 13ème enquêtes sur la population et développement ; réalisation des enquêtes sur les Produits et services de santé de la reproduction ; co-financement de l'enquête sur les indicateurs multiples (MICS VI) ; élaboration du rapport national sur la mise en œuvre du PoA da la CIPD+25 ; élaboration du **rapport national de mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Beijing +25** ; réalisation de l'étude sur l'approche intégré du marché des contraceptif (Total Market Approach) ; **Actualisation de la stratégie nationale pour l'égalité et équité de genre(ENIEG)**);
- d) un soutien institutionnel et technique à la division de la planification de l'élaboration d'un cadre national de dividendes démographiques(réalisation de séances de sensibilisation et formation des techniciens nationaux et sectoriels sur le profil du dividende démographique et sur l'utilisation des données statistiques dans le processus de planification);
- e) le renforcement des bases de données existantes sur la population afin de soutenir la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes nationaux et de district, en particulier le suivi des Objectifs de développement durable (Actualisation des base de données en ligne dans la plateforme DEVINFO).

contraceptifs, produits et des médecines de santé maternelle ; l'élaboration du plan de quantification 2018-2019 des besoins en contraceptifs, produits et des médecines de santé maternelle ; la réalisation de l'évaluation de la performance (maturity chain) de la chaîne d'approvisionnement des produits ; la réalisation des visites de supervision aux différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement)

- e) **un soutien technique et logistique pour la continuité de la prestation des services de SSR et PF pendant l'épidémie de COVID-19, y compris la protection du personnel de santé (la production et distribution de masques communautaires pour les clients des services de prénatal et de PF ; la production de casquettes de protection pour les prestataires de service, l'installation de système de lavage des mains à la rentrée de la maternité de l'hôpital central, du centre national de prestation des services de la SR et des districts; l'acquisition d'équipement de protection (PPE) pour les prestataires de service (masques chirurgicaux, robes de protection, écrans faciaux, gants, etc.) pour utilisation dans les unités sanitaires.**
- f) **l'approvisionnement en contraceptifs modernes et autres produits de santé reproductive dans le contexte de l'épidémie COVID-19 (acquisition et distribution à tous les niveaux de contraceptifs et produits de santé maternelle en conformité avec le plan d'acquisition ; suivi régulier du stock de contraceptifs et produits de santé maternelle à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement);**
- g) Un soutien technique pour le plaidoyer en faveur d'une ligne budgétaire efficace pour les produits de santé reproductive et l'installation de deux unités sanitaires pour fournir des soins obstétricaux et néonataux d'urgence à Cantagalo et Mé-Zochi; (réalisation de séances de plaidoyer auprès du Parlement pour la création du réseau parlementaire sur population et développement ; réalisation de séances de plaidoyer auprès du Ministère de finances, Ministère de la Santé pour l'allocation d'une ligne budgétaire efficace pour les produits de santé reproductive ; réalisation de séances de plaidoyer auprès du Ministère de la Santé pour l'installation de l'unité des soins

<p>obstétricaux et néonataux d'urgence à Mé-Zochi et Cantagalo dans les nouvelles infrastructures;</p> <p>h) un soutien technique visant à renforcer la mise en œuvre d'une éducation sexuelle globale sensible au genre dans et en dehors des écoles (élaboration d'un programme de communication pour la PF et l'Éducation Complexe en matière de sexualité ; formation de membres/éducateurs de pairs des associations de jeunes sur Éducation Complexe en matière de sexualité, grossesse précoce et planification familiale ; appui aux associations des jeunes et des étudiants pour la promotion de l'ECS dans les districts) ; appui à la restructuration et opérationnalisation du réseau des associations des jeunes en matière de population et santé.</p> <p>i) un soutien technique à la mise en œuvre de l'Examen périodique universel sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (Appui à la installation et opérationnalisation du Cabinet des Droits Humains au sein du Ministère de la Justice ; appui à l'élaboration du plan et à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU de 2016, appui à l'intégration des engagements de Nairobi25 dans les recommandations de l'EPU de 2020 ; élaboration du rapport sur la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)).</p>	
--	--

4. But, objectif et champ de l'évaluation

4.1. But

L'évaluation de programme de pays servira les trois objectifs principaux indiqués dans la politique d'évaluation de l'UNFPA 2019: (i) rendre compte aux parties prenantes de ses performances en matière de résultats de développement et d'investissement des ressources; (ii) soutenir la prise de décisions basées sur des données factuelles; et (iii) tirer de précieux enseignements, élargissant la base de connaissances existante afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD de 1994.

4.2. Objectifs

Les **objectifs** de cette évaluation de programme de pays sont de :

- I. Fournir une appréciation indépendante du 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe (2017-2022) au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe, aux parties prenantes nationales et aux détenteurs de droits, à UNFPA WCARO, au siège de l'UNFPA ainsi qu'au public en général.
- II. Élargir la base de données factuelles pour la conception du prochain cycle de programme.

Les **objectifs spécifiques** de cette évaluation de programme de pays sont:

- i. Fournir une appréciation indépendante concernant la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du soutien de l'UNFPA.
- ii. Fournir une appréciation sur le rôle joué par le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe concernant les mécanismes de coordination de l'UNCT en vue d'améliorer la contribution collective des Nations Unies aux résultats du développement. En outre, fournir une appréciation sur le rôle joué par le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe concernant les mécanismes de coordination de l'UNCT en vue d'améliorer la réponse à l'épidémie de COVID-19 et de garantir la contribution au relèvement à plus long terme.
- iii. Tirer des conclusions essentielles de la coopération passée et actuelle, et fournir un ensemble de recommandations claires, stratégiques et concrètes pour le prochain cycle de programme.

4.3. Champ de l'évaluation

Couverture géographique

L'évaluation a une couverture nationale où l'UNFPA a mis en œuvre des interventions: districts d'Agua Grande, Mé-Zóchi, Caué, Cantagalo, Lembá, Lobata (Ile de Sao Tomé) et la Région Autonome du Príncipe.

Portée thématique

L'évaluation couvrira les domaines thématiques suivants du 7^{ème} Programme de pays : Santé et droits sexuels et reproductifs et Dynamique de la Population. En outre, l'évaluation couvrira des questions transversales telles que : les droits humains, l'égalité de genre, santé des adolescents, et les aspects transversaux tels que (la coordination ; le suivi et l'évaluation (S&E) ; innovation ; la mobilisation des ressources et les partenariats stratégiques.

Cadre temporel

L'évaluation couvrira les actions planifiées et/ou mises en œuvre pendant la période de temps du programme de pays actuel (2017-2022).

5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation

5.1. Critères d'évaluation

Conformément à la méthodologie des évaluations de programme de pays décrite dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA (voir section 3.2, pp. 51-61), l'évaluation examinera les quatre critères d'évaluation suivants du CAD de l'OCDE: pertinence, efficacité, efficience et durabilité.¹² Elle utilisera aussi le critère d'évaluation de la coordination pour évaluer dans quelle mesure le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe a harmonisé ses interventions avec d'autres acteurs, favorisé la synergie et évité les duplications dans le cadre de l'UNCT. L'adaptation du programme au contexte de la pandémie de COVID-19 sera également examiné par l'évaluation.

Pertinence	La mesure dans laquelle les objectifs du programme de pays de l'UNFPA correspondent aux besoins de la population au niveau du pays (en particulier, ceux des groupes vulnérables) et ont été alignés au cours de la période du programme avec les priorités du Gouvernement et les stratégies de l'UNFPA.
Efficacité	La mesure dans laquelle les produits (outputs) du programme de pays ont été atteints et la mesure dans laquelle les produits ont contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme de pays.
Efficience	La mesure dans laquelle les produits (outputs) et les résultats (outcomes) du programme de pays ont été atteints avec les ressources appropriées (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.).
Durabilité	La poursuite des avantages après la fin d'une intervention financée par l'UNFPA, et la probabilité de les voir se maintenir à long terme et résister aux risques.
Coordination	La mesure dans laquelle l'UNFPA a été un membre actif de et un contributeur actif aux mécanismes existants de coordination de l'UNCT. Cela comprend également la participation et les contributions aux mécanismes de coordination humanitaire de l'HCT, le cas échéant.
Adaptation à la pandémie de COVID-19	La mesure dans laquelle le programme répond aux besoins émanant de la pandémie de COVID-19

5.2. Questions préliminaires d'évaluation

L'évaluation de programme de pays apportera des réponses à des questions d'évaluation (en relation aux critères ci-dessus), lesquelles déterminent la portée thématique de l'évaluation.

Les questions d'évaluation présentées ci-dessous sont indicatives et préliminaires. Sur cette base, les évaluateurs devront finaliser une série de questions d'évaluation en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe et le groupe de référence de l'évaluation.

Pertinence

1. Dans quelle mesure le programme de pays est-il adapté: (i) aux besoins de différentes populations, y compris les besoins de groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, jeunes

¹² L'ensemble complet des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE, ses définitions adaptées et des principes d'utilisation sont disponibles à: <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-adaptees-evaluation-dec-2019.pdf>.

et femmes handicapés, etc.); (ii) aux stratégies et politiques nationales de développement; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA; et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD et les ODD

2. Dans quelle mesure le bureau de pays a-t-il pu réagir aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés, ou aux variations causées par les crises ou les changements politiques majeurs?
3. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il pu s'assurer que les besoins variés des populations vulnérables et marginalisés, notamment les adolescents, les jeunes, les personnes handicapées et les communautés autochtones, sont pris en compte dans la planification et la mise en œuvre de toutes les actions soutenues par l'UNFPA dans le cadre du programme de pays?

Efficacité

4. Dans quelle mesure les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles fourni des produits (outputs) et contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme de pays? En particulier: (i) accès et utilisation accrus des services intégrés de santé sexuelle et reproductive; et (iv) utilisation accrue des données démographiques dans l'élaboration de plans, politiques et programmes nationaux de développement basés sur des données factuelles?
5. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays?

Efficiace

6. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il profité de ses ressources humaines, financières et administratives et a utilisé un ensemble de politiques, procédures et outils appropriés pour poursuivre la réalisation des résultats (outcomes) définis dans le programme de pays?

Durabilité

7. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il pu soutenir les partenaires de mise-en-oeuvre et les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités et l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité des effets?

Coordination

8. Dans quelle mesure le bureau de pays de l'UNFPA a-t-il contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'UNCT ?

Adaptation à la pandémie de COVID-19

9. Dans quelle mesure le Programme a-t-il été en mesure de répondre aux besoins émergents et évolutifs des autorités sanitaires nationales et d'autres parties prenantes aux niveaux national et infranational liés à la pandémie de COVID-19?

Les questions finales d'évaluation et la matrice d'évaluation seront présentées dans le rapport de conception.

6. Approche et méthodologie

6.1. Approche évaluative

Une approche basée sur la théorie du changement

L'évaluation de programme de pays adoptera une approche basée sur la théorie du changement, laquelle décrit comment les actions soutenues par le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe devraient produire une série de résultats (produits (outputs) et résultats (outcomes)) contribuant à l'objectif général de l'UNFPA. La théorie du changement définit également les liens de causalité entre les résultats ainsi que les hypothèses critiques et les facteurs contextuels qui appuient ou, au contraire, empêchent la réalisation des changements souhaités. Une approche basée sur la théorie est fondamentale pour identifier ce qui marche, ce qui ne marche pas et pourquoi. Elle se concentre sur l'analyse des liens de causalité entre les changements aux différents niveaux de la chaîne de résultats que la théorie du changement décrit, en explorant comment les hypothèses sous-tendances ces liens de de causalité et facteurs contextuels ont affecté l'atteinte des résultats escomptés.

La théorie du changement jouera un rôle central tout au long du processus d'évaluation, dès la conception et la collecte de données jusqu'à l'analyse et l'identification des constats, ainsi que l'articulation des conclusions et des recommandations. L'équipe d'évaluation devra vérifier la théorie du changement qui soutient le 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe (2017-2022) (voir Annexe A) et utiliser cette théorie du changement pour déterminer si les changements aux niveaux des produits (outputs) et résultats (outcomes) ont eu lieu (ou non) et si les hypothèses sur le changement sont vérifiées. L'analyse de la théorie du changement constitue une base pour les évaluateurs aux fins d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du soutien fourni par le bureau de pays d'UNFPA Sao Tomé et Príncipe pendant la période du 7^{ème} programme de pays.

Dans le cadre de l'approche basée sur la théorie du changement, les évaluateurs utiliseront une analyse de contribution et vérifieront les principales hypothèses sur la base de ce qu'ils ont observé ; examineront si les résultats observés confirment la validité de la chaîne de résultats prévus, tels que présentés dans la théorie du changement ; et recueillent de l'information sur l'influence que d'autres facteurs peuvent avoir eu dans la réalisation des résultats prévus. Cela permettra à l'équipe d'évaluation de présenter une description de la contribution du 7^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe (2017-2022) raisonnablement crédible.

Une approche participative

L'évaluation de programme de pays sera basée sur une approche inclusive, transparente et participative, impliquant un large éventail de partenaires et de parties prenantes aux niveaux national et infranational. Le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe a élaboré une cartographie initiale des parties prenantes (voir Annexe B) aux fins d'identifier les partenaires impliquées dans la préparation et la mise en œuvre du programme de pays, ainsi que les partenaires qui ne travaillent pas directement avec l'UNFPA mais qui jouent pourtant un rôle clé pour la réalisation des résultats attendus dans le contexte national. Ces parties prenantes comprennent : représentants du Gouvernement, organisations de la société civile, partenaires de mise-en-œuvre, autres organismes des Nations Unies, bailleurs et, surtout, les détenteurs de droits (notamment les femmes, adolescents et jeunes). Ces derniers pourront fournir des informations et données que les évaluateurs doivent utiliser pour évaluer la contribution de l'UNFPA aux changements dans chaque domaine thématique du programme de pays. Une attention particulière

sera accordée à la participation des femmes, des adolescentes et des jeunes, notamment ceux des groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, jeunes et femmes handicapés, etc.).

Le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe a créé un groupe de référence de l'évaluation composé des principales parties prenantes du programme de pays, comprenant: les homologues gouvernementaux et non gouvernementaux au niveau national, le conseiller régional en S&E auprès de l'UNFPA WCARO. (Voir le Manuel: section 2.3., pp. 37-38). Le groupe de référence de l'évaluation interviendra à différentes étapes du processus d'évaluation.

Approche de méthodes mixtes

L'évaluation utilisera principalement des méthodes qualitatives pour la collecte de données, y compris : revue documentaire, entretiens, discussions de groupe et observations lors de visites de terrain, le cas échéant. Les données qualitatives seront complétées par des données quantitatives pour minimiser les biais et renforcer la validité des résultats. Les données quantitatives seront collectées à travers un examen de documents et autres supports tels que des sites Web et bases de données en ligne, afin d'obtenir des données (d'ordre financier ou sur des indicateurs clés) pour mesurer le changement aux niveaux des produits (outputs) et des résultats (outcomes).

Les approches complémentaires décrites ci-dessus sont utilisées pour garantir que l'évaluation: (i) réponde aux besoins d'information des utilisateurs et à l'utilisation prévue des résultats de l'évaluation; (ii) s'inscrive dans une approche respectueuse des droits de l'homme et des principes d'égalité de genre tout au long du processus d'évaluation, y compris au travers de la participation et la consultation des principales parties prenantes (détenteurs de droits et porteurs de devoirs); et (iii) après triangulation des données recueillies, fournisse des informations crédibles sur les avantages pour les porteurs de devoirs et les détenteurs de droits (femmes, adolescents et jeunes) du soutien de l'UNFPA.

6.2. Méthodologie

L'équipe d'évaluation doit élaborer la méthodologie d'évaluation conformément à l'approche et aux orientations fournies dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le Manuel aidera les évaluateurs à développer une méthodologie qui répond aux normes de bonne qualité pour l'évaluation à l'UNFPA et aux standards d'évaluation professionnelle de l'UNEG. Dès que leur contrat sera établi avec le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe, les évaluateurs doivent prendre connaissance du Manuel et s'approprier la méthodologie proposée par l'UNFPA.

L'évaluation de programme de pays sera effectuée conformément aux *Normes et règles d'évaluation de l'UNEG*¹³, aux *Directives éthiques de l'UNEG relatives à l'évaluation*¹⁴, au *Code de conduite de l'UNEG applicable aux évaluations au sein du système des Nations Unies*¹⁵, et aux *Directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations*¹⁶. Dans le cadre de leur contrat avec le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe, les évaluateurs seront invités à signer le Code de conduite de l'UNEG avant de commencer leur travail.

¹³ Document disponible à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>.

¹⁴ Document disponible (seulement en anglais) à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/102>.

¹⁵ Document disponible (seulement en anglais) à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>.

¹⁶ Document disponible à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/980>.

La méthodologie élaborée par l'équipe d'évaluation, constitue le fondement sur la base duquel elle sera en mesure de développer des réponses valides et factuelles aux questions d'évaluation et de présenter une appréciation solide et crédible du soutien de l'UNFPA à Sao Tomé et Príncipe. La conception méthodologique de l'évaluation comprendra notamment : (i) une théorie du changement ; (ii) une stratégie pour la collecte et l'analyse des données ; (iii) des outils spécialement conçus pour la collecte et l'analyse des données ; (iv) une matrice d'évaluation ; et (v) un plan de travail détaillé et un programme pour la phase de terrain.

L'équipe d'évaluation est vivement encouragée à faire référence au Manuel tout au long du processus de l'évaluation de programme de pays et à utiliser les outils et les modèles fournis pour la mise en œuvre de l'évaluation.

La matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation est au centre de la conception méthodologique de l'évaluation (voir le Manuel, section 1.3.1, pp. 30-31 et Outil 1: La matrice d'évaluation, pp. 138-160 et le modèle de matrice d'évaluation en Annexe C). La matrice contient les éléments essentiels de l'évaluation. Elle indique (i) *ce qui sera évalué* : questions d'évaluation correspondant aux critères d'évaluation et hypothèses clés à examiner ; et (ii) *comment cela sera évalué* : les méthodes et outils pour la collecte des données et les sources d'information pour chaque question d'évaluation et hypothèses clés associées. En reliant chaque question d'évaluation (et hypothèses associées) aux sources de données spécifiques et aux méthodes de collecte de données nécessaires pour y répondre, la matrice d'évaluation joue un rôle essentiel avant, pendant et après la collecte des données.

Durant la phase de conception, la matrice permet aux évaluateurs d'élaborer un programme détaillé pour la collecte et l'analyse des données et de préparer les entretiens, les discussions de groupe et les visites de sites. Pendant la phase de terrain, la matrice d'évaluation sert comme document de référence pour garantir que les données soient systématiquement recueillies (pour chaque question d'évaluation) et que les données soient documentées de manière organisée. À la fin de la phase de terrain, la matrice est utile pour s'assurer que les faits observés sont vérifiés et suffisants pour répondre à toutes les questions d'évaluation, ou au contraire, pour identifier les lacunes en matière d'informations nécessitant de prolonger la collecte de données. Durant la phase de rédaction du rapport, les évaluateurs utiliseront les données et informations présentées dans la matrice d'évaluation qui sert de référence pour étayer leur analyse (ou leurs constats) pour chaque question d'évaluation.

Étant donné que la matrice d'évaluation joue un rôle essentiel à chaque étape du processus d'évaluation, elle nécessitera une attention particulière de la part de l'équipe d'évaluation et du gestionnaire de l'évaluation. La matrice d'évaluation sera conçue durant la phase de conception et doit être incluse dans le rapport de conception. La matrice d'évaluation sera également incluse dans les annexes du rapport final d'évaluation, afin de permettre aux utilisateurs d'accéder aux données et informations à l'appui des réponses aux questions d'évaluation.

Finalisation des questions d'évaluation et hypothèses connexes

En se basant sur les questions préliminaires présentées dans les présents TdR (section 5.2), et en s'appuyant sur la théorie du changement du programme de pays (voir Annexe A), les évaluateurs devront affiner les questions d'évaluation. Les questions dans leur mouture finale devront refléter les critères d'évaluation (section 5.1) et délimiter clairement les champs d'investigation clés de l'évaluation de

programme de pays. Les questions finales d'évaluation serviront à construire la matrice d'évaluation (voir Annexe C) et seront présentées dans le rapport de conception.

Les questions d'évaluation doivent être complétées par un ensemble d'hypothèses critiques. Partant de la théorie du changement du programme de pays, celles-ci doivent indiquer la manière par laquelle et la raison pour laquelle un changement attendu aura lieu. Cela permettra aux évaluateurs d'évaluer si les conditions préalables à la réalisation des produits (outputs) et à la contribution de l'UNFPA aux résultats au niveau plus élevé, particulièrement au niveau des résultats (outcomes), ont été remplies. La collecte de données, pour chacune des questions d'évaluation et hypothèses connexes, sera guidée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairement formulés et spécifiés dans la matrice d'évaluation.

La stratégie d'échantillonnage

Le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe fournira un aperçu initial des actions soutenues par l'UNFPA, les lieux où ces actions ont eu lieu et les parties prenantes impliquées dans ces actions. Dans le cadre de ce processus, le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe devra élaborer une cartographie initiale des parties prenantes afin d'identifier l'éventail des parties prenantes qui sont directement ou indirectement impliqués, ou affectés par la mise en œuvre du programme de pays (voir Annexe B).

Selon les informations recueillies par le biais d'une revue documentaire et d'entretiens avec le personnel du bureau de pays, les évaluateurs mettront à jour et compléteront la cartographie initiale des parties prenantes. À partir de cette cartographie finale, l'équipe d'évaluation choisira un échantillon des parties prenantes aux niveaux national et infranational à consulter au travers d'entretiens et/ou de discussions de groupe durant la phase de collecte des données. Ces parties prenantes doivent être choisies suivant des critères clairement déterminés et suivant une approche d'échantillonnage décrite dans le rapport de conception (pour les orientations sur la manière de choisir un échantillon de parties prenantes, voir Manuel, pp. 62-63). Les évaluateurs devront également préciser quels groupes de parties prenantes n'ont pas été inclus et pourquoi. Les évaluateurs doivent viser à choisir un échantillon des parties prenantes aussi représentatif que possible, sachant qu'il ne sera pas possible d'obtenir un échantillon statistiquement représentatif.

L'équipe d'évaluation doit également choisir un nombre de sites qui feront l'objet de visites durant la collecte de données. La justification du choix des sites doit également être fournie dans le rapport de conception. Le bureau du pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe fournira aux évaluateurs l'information nécessaire pour accéder aux sites sélectionnés, y compris les exigences logistiques et, le cas échéant, les risques en matière de sécurité. Les sites choisis pour les visites doivent refléter la variété des interventions de l'UNFPA tant en termes de programmation thématique que du contexte de mise-en-œuvre.

L'échantillon final des parties prenantes et le choix des sites seront déterminés en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation, basé sur l'examen du rapport de conception.

La collecte de données

L'évaluation examinera des sources d'information primaires et secondaires. Pour les directives détaillées sur les différentes méthodes de collecte de données généralement utilisées dans les évaluations de programme de pays, voir le Manuel, section 3.4.2, pp. 65-73.

Les données primaires seront recueillies par le biais d'entretiens semi-structurés avec des informateurs clés tant au niveau national que infranational (représentants du Gouvernement, représentants des partenaires de mise-en-œuvre, organisations de la société civile, autres organisations des Nations Unies, bailleurs de fonds et autres parties prenantes), ainsi qu'au travers de discussions de groupe avec les prestataires de services et les détenteurs de droits (notamment les femmes, adolescents et jeunes) et l'observation directe pendant les visites sur sites sélectionnés.

Les données secondaires seront recueillies par le biais d'une revue documentaire, principalement axée sur: les rapports annuels, les rapports de progrès trimestriels, les données de suivi et les rapports pour les bailleurs des projets du bureau de pays, les évaluations et les études de recherche (y compris les évaluations de programme de pays précédentes, les évaluations du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, les rapports de recherches par les ONG internationales et autres organisations des Nations Unies, etc.), le recensement de la population et des logements, et les registres et bases de données du bureau de pays et de ses partenaires de mise-en-œuvre, tels que les cliniques/centres de santé. Une attention particulière sera accordée à la collecte de données relatives aux principaux indicateurs de performance du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe pendant la période du 7^{ème} Programme de pays (2017-2022).

L'équipe d'évaluation veillera à ce que les données recueillies soient ventilées par sexe, âge, lieu de résidence et autres dimensions pertinentes dans la mesure du possible.

L'équipe d'évaluation consacra un total de 2 semaines à la collecte de données sur le terrain. Les outils de collecte de données tels que : protocoles pour les entretiens semi-structurés et discussions de groupe, et listes de vérification pour observation directe sur sites, ou un protocole pour l'examen des documents, doivent être présentés dans le rapport de conception.

L'analyse de données

La matrice d'évaluation sera le principal cadre pour l'analyse des données. Les évaluateurs doivent entrer les données qualitatives et quantitatives dans la matrice d'évaluation pour chaque question d'évaluation et chaque hypothèse. Lorsque la matrice est complète, les évaluateurs doivent s'efforcer de déceler les tendances et thèmes émergents qui seront utiles pour répondre aux questions d'évaluation. Ils doivent aussi repérer les aspects qui doivent être examinés plus en détail et pour lesquels des données supplémentaires devront être collectées pour répondre de manière complète et argumentée à toutes les questions et, ainsi, couvrir l'entièreté du champ de l'évaluation (voir le Manuel, sections 5.1 et 5.2, pages 115-117).

Les mécanismes de validation

Tous les constats de l'évaluation doivent être fermement établis sur des faits que les évaluateurs auront préalablement vérifiés. L'équipe d'évaluation utilisera une variété de mécanismes aux fins de garantir la validité des données et des informations recueillies (pour des directives plus détaillées, voir le Manuel, section 3.4.3, pp. 74-77). Ces mécanismes comprennent (mais ne sont pas limités à):

- Une triangulation systématique des sources de données et des méthodes de collecte des données (voir le Manuel, section 4.2., pp. 94-95);
- Des échanges réguliers avec le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays;

- Des réunions internes de l'équipe d'évaluation afin de corroborer les données et informations permettant d'établir leur analyse relative aux hypothèses, de formuler des constats émergents et de conduire à des conclusions préliminaires ; et
- La réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation pour présenter les constats émergents de l'évaluation à la fin de la phase de terrain.

La validation de données est un processus continu qui se déroule tout au long des différentes phases d'évaluation. Les évaluateurs doivent examiner la validité des données et informations recueillies et vérifier la fiabilité des constats à chaque étape de l'évaluation. Il s'agit, en particulier, de déterminer si, au regard des données déjà obtenues, ils doivent continuer à chercher des informations sur certaines hypothèses (connexes aux questions d'évaluation) ou les abandonner lorsque les faits indiquent que celles-ci sont faibles (informations contradictoires ou manque de données, etc.).

Les mécanismes de validation seront présentés dans le rapport de conception.

7. Le processus d'évaluation

Le processus de l'évaluation de programme de pays peut être décomposé en cinq phases différentes, lesquelles comprennent différentes étapes se conduisant par différents produits : la phase préparatoire ; la phase de conception ; la phase de terrain ; la phase de rédaction du rapport ; et la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation. Les tâches relatives à l'assurance qualité des différents produits doivent être effectuées par le gestionnaire de l'évaluation et le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation à chaque phase et étape, afin d'assurer la production d'une évaluation crédible, utile et effectuée dans les temps impartis.

7.1. La phase préparatoire (*Manuel, pp.35-40*)

Le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe dirigera la phase préparatoire de l'évaluation de programme de pays, laquelle comprend :

- L'établissement d'un groupe de référence de l'évaluation.
- Le développement de la théorie du changement sous-tendant le programme de pays par le personnel du bureau de pays sous la direction et l'encadrement du responsable en S&E/gestionnaire de l'évaluation.
- La compilation d'informations de base et de documents sur le contexte national et sur le programme de pays en vue de la revue documentaire qui sera conduite par l'équipe d'évaluation durant la phase de conception.
- La rédaction des TdR pour l'évaluation de programme de pays avec le soutien du conseiller régional en S&E de l'UNFPA WCARO et en consultation avec le groupe de référence de l'évaluation, et soumission du projet de TdR (sans annexes) au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour examen et approbation.
- La publication de l'appel aux candidatures pour l'évaluation.
- L'achèvement des annexes aux TdR avec le soutien du conseiller régional en S&E de l'UNFPA WCARO et du personnel du bureau de pays, et soumission des projets d'annexes au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour examen et approbation.
- La présélection des consultants par le bureau de pays, leur pré-qualification par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA et le recrutement des consultants par le bureau de pays aux fins de former une équipe d'évaluation.

7.2. La phase de conception (*Manuel, pp.43-83*)

Dans la phase de conception, le gestionnaire de l'évaluation établira la base des communications autour de l'évaluation de programme de pays. Toutes les autres activités seront menées par l'équipe d'évaluation, en étroite consultation avec le gestionnaire de l'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation. Cette phase comprend :

- Une réunion de lancement de l'évaluation entre le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E.
- Le développement d'un plan de communication initial (voir le modèle 16 dans le Manuel, p. 279) par le gestionnaire de l'évaluation en consultation avec le responsable de communication au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe en vue de la diffusion et pour faciliter l'utilisation des résultats de l'évaluation. Ce plan initial devra être mis à jour durant chaque phase d'évaluation, le cas échéant, et finalisé pour mise en œuvre lors la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation. La revue documentaire d'information de base et de documents sur le contexte national et le programme de pays, ainsi que tous autres documents pertinents à ce stade de l'évaluation.
- L'examen et l'amélioration de la théorie de changement sous-tendant le programme de pays (voir Annexe A).
- La formulation d'un ensemble final de questions d'évaluation sur la base des questions préliminaires d'évaluation fournies dans les TdR.
- L'élaboration d'une cartographie finale des parties prenantes et d'une stratégie d'échantillonnage pour sélectionner les parties prenantes à consulter (entretiens et discussions de groupe) ainsi que les sites à visiter à Sao Tomé et Príncipe.
- L'élaboration d'une stratégie de collecte et d'analyse des données, ainsi que d'un plan de travail de l'évaluation et d'un programme pour la phase de terrain concret et réaliste (voir le Manuel, section 3.5.3, p. 80).
- L'élaboration de méthodes et outils de collecte de données, l'analyse des limites possibles au recueil des données et la proposition de mesures d'atténuation.
- L'élaboration de la matrice d'évaluation (critères d'évaluation, questions d'évaluation, hypothèses connexes, indicateurs, méthodes de collecte de données et sources d'information).

Au terme de la phase de conception, l'équipe d'évaluation élaborera **un rapport de conception** qui présente une approche évaluative, une méthodologie évaluative et un plan de travail d'évaluation robustes, pratiques et réalisables. Le rapport de conception sera élaboré en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation et soumis au conseiller régional en S&E de l'UNFPA WCARO pour examen. Un modèle pour le rapport de conception est fourni en Annexe E.

7.3. La phase de terrain (*Manuel, pp. 87 -111*)

L'équipe d'évaluation collectera les données et informations nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation dans la phase de terrain. Au terme de la phase de terrain, les évaluateurs effectueront une analyse préliminaire des données recueillies afin d'identifier les constats émergents qu'ils présenteront au bureau de pays et au groupe de référence de l'évaluation. La phase de terrain doit accorder aux évaluateurs le temps suffisant pour collecter des données valides et fiables qui leur permettront de couvrir la portée thématique de l'évaluation de programme de pays. Une période de 2 semaines est planifiée pour cette évaluation. Toutefois, le gestionnaire de l'évaluation, en consultation avec l'équipe d'évaluation, déterminera la durée optimale de la collecte de données pendant la phase de conception.

La phase de terrain comprend :

- Une réunion de démarrage avec le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe pour lancer la collecte de données.
- Des réunions entre les membres de l'équipe d'évaluation et les responsables du programme au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe.
- La collecte de données aux niveaux national et infranational.

À la fin de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation organisera **une réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation** pour présenter les constats émergents au terme de la collecte de données. La réunion servira comme un mécanisme de validation des données et informations recueillies et d'échange de vues entre les évaluateurs et les parties prenantes importantes et permettra à l'équipe d'évaluation de préciser les constats, formuler des conclusions et élaborer des recommandations crédibles et pertinentes.

7.4. La phase de rédaction du rapport (*Manuel, pp.115 -121*)

Durant la phase de rédaction du rapport, l'équipe d'évaluation poursuivra le travail analytique (commencé pendant la phase de terrain) et préparera un **rapport provisoire d'évaluation**, en tenant compte des commentaires et observations fournis par le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation durant la réunion de restitution à la fin de la phase de terrain.

Avant la remise du rapport provisoire au gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation se sera préalablement assurée que celui-ci a fait l'objet d'un contrôle qualité interne suivant les critères de la grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation (EQA) (voir Annexe F). Le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E de l'UNFPA WCARO procéderont ensuite à l'assurance de la qualité du rapport provisoire en utilisant les critères spécifiés dans la grille d'EQA. Si la qualité du rapport est satisfaisante (forme et contenu), le rapport provisoire sera distribué aux membres du groupe de référence de l'évaluation pour revue. Si, en revanche, la qualité du rapport est insatisfaisante, l'équipe d'évaluation devra réviser le rapport et produire une seconde version provisoire.

Le gestionnaire de l'évaluation recueillera et consolidera les commentaires écrits et les suggestions des membres du groupe de référence de l'évaluation. C'est sur cette base que l'équipe d'évaluation apportera les modifications appropriées aux fins de produire **le rapport final d'évaluation** et de le soumettre au gestionnaire de l'évaluation. Le rapport final doit clairement refléter les données et informations venant étayer les constats et, ainsi, démontrer la fiabilité et la validité de l'évaluation. Les conclusions et les recommandations doivent s'appuyer sur les constats de l'évaluation. Chaque conclusion fera référence à la (aux) question(s) d'évaluation dont la/les réponse(s) constitue(nt) le socle ; chaque recommandation sera, quant à elle, reliée à une (ou plusieurs) conclusion(s) dont elle découle logiquement.

Le rapport d'évaluation est considéré comme étant final lorsqu'il sera officiellement approuvé par le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe.

Au terme de la phase de rédaction du rapport, le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E prépareront conjointement un EQA interne du rapport final d'évaluation, tandis que le Bureau de l'évaluation conduira un EQA indépendant qui sera rendue publique.

7.5. Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation (Manuel, pp.131 -133)

Durant la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation, l'équipe d'évaluation élaborera une présentation **PowerPoint pour la présentation des résultats de l'évaluation** : principaux constats, conclusions et recommandations. Cette présentation doit être claire et immédiatement compréhensible même par quelqu'un qui n'a pas encore lu le rapport.

Le gestionnaire de l'évaluation finalisera le **plan de communication** avec le responsable de communication du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe. Dans l'ensemble, le plan de communication devrait inclure des informations sur (i) les publics cibles de l'évaluation, (ii) des produits de communication qui seront développés pour répondre aux besoins en connaissances des publics cibles, (iii) moyens et plateformes de diffusion, et (iv) les délais. Au minimum, le rapport final d'évaluation sera accompagné d'une présentation Powerpoint des résultats de l'évaluation (préparée par l'équipe d'évaluation) et d'un dossier d'évaluation (préparé par le gestionnaire de l'évaluation).

Sur la base du plan de communication final, le gestionnaire de l'évaluation diffusera les résultats de l'évaluation de programme de pays auprès du personnel du bureau de pays (y compris la direction), des partenaires de mise-en-œuvre, de l'UNFPA WCARO, du groupe de référence de l'évaluation et d'autres publics cibles, comme indiqué dans le plan de communication. En distribuant le rapport final d'évaluation aux unités opérationnelles/technique du bureau de pays, le gestionnaire de l'évaluation veillera également à ce que celles-ci préparent leur réponse aux recommandations qui les concernent directement. Le gestionnaire de l'évaluation regroupera ensuite toutes les réponses dans un document final (**réponse des services**). Dans une dernière étape, le bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe soumettra la réponse des services à la Division des politiques et stratégies de l'UNFPA au Siège.

Le gestionnaire de l'évaluation, en collaboration avec le responsable de communication au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe, élaborera également un **abrégé d'évaluation**. Cette note condensée présentera les principaux résultats de l'évaluation de programme de pays et, ainsi, les rendra plus accessibles au plus grand nombre (voir sections 8 et 10 ci-dessous).

Le rapport final d'évaluation, ainsi que la réponse des services et l'EQA indépendante du rapport final seront insérés dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA.¹⁷ Le rapport final d'évaluation sera également communiqué au Conseil d'administration de l'UNFPA et sera publié, avec la réponse des services et l'abrégé d'évaluation, sur le site internet du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe.

8. Les produits de l'évaluation

Les produits attendus de l'équipe d'évaluation sont les suivants:

- **Rapport de conception.** Le rapport de conception doit répondre aux des TdR en proposant une approche évaluative, une méthodologie et un plan de travail réaliste. Le rapport devrait comprendre (au minimum): (i) l'approche et la méthodologie évaluative (y compris la théorie de changement et la stratégie d'échantillonnage); (ii) la cartographie finale des parties prenantes; (iii) la matrice d'évaluation (y compris les questions d'évaluation finales, indicateurs, sources de

¹⁷ La base de données d'évaluation est disponible à:

<https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/documentList.unfpa>.

données et méthodes de collecte de données); (iv) les outils et techniques pour la collecte de données (y compris les protocoles pour les entretiens et discussions de groupe); et (v) un plan de travail d'évaluation et un programme pour la phase de terrain détaillés. Pour la structure du rapport de conception, voir Annexe E.

- **Présentation PowerPoint du rapport de conception.** La présentation (contenu du rapport de conception et programme pour la phase de terrain) aura lieu lors d'une réunion du groupe de référence de l'évaluation. Sur la base des commentaires et suggestions du groupe de référence de l'évaluation, du gestionnaire de l'évaluation et du conseiller régional en S&E, l'équipe d'évaluation élaborera la version finale du rapport de conception.
- **Présentation PowerPoint pour la réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation.** La présentation offrira un aperçu des principaux constats émergents de l'évaluation à la fin de la phase de terrain. Elle servira de base à un échange de vues entre l'équipe d'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe (y compris la direction) et les membres du groupe de référence de l'évaluation qui auront ainsi l'opportunité d'apporter des informations complémentaires et/ou de corriger l'interprétation erronée de données ou informations recueillies.
- **Rapport provisoire d'évaluation.** Le rapport provisoire d'évaluation présentera des constats, conclusions et recommandations basés sur les faits établis suivant la collecte de données. Il fera l'objet d'un examen par le gestionnaire de l'évaluation, le bureau de pays, le groupe de référence de l'évaluation et le conseiller régional en S&E. Les commentaires et suggestions fournis par ces parties prenantes seront pris en compte par l'équipe d'évaluation pour la rédaction du rapport final.
- **Rapport final d'évaluation.** Le rapport final d'évaluation (*maximum 70 pages plus les annexes*) présentera les constats et les conclusions, ainsi qu'un ensemble de recommandations pratiques et réalisables pour informer le prochain cycle du programme. Pour les directives sur la structure du rapport final d'évaluation, voir Annexe G.
- **Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation.** La présentation fournira un aperçu clair des principaux constats, ainsi que les conclusions et recommandations. Elle sera utilisée à des fins de diffusion du rapport d'évaluation final.

Sur la base de ces produits, le gestionnaire de l'évaluation, en collaboration avec le responsable de communication du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe, établira :

- **Un abrégé d'évaluation.** Il s'agit d'un document court et concis qui fournira un aperçu des principaux résultats de l'évaluation d'une manière facilement compréhensible et visuellement attrayante, afin de promouvoir leur utilisation par les décideurs et autres parties prenantes. La structure, le contenu et la présentation de l'abrégé d'évaluation devraient être similaires aux abrégés que le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA produit pour les évaluations centralisées.

Tous les produits de l'évaluation seront rédigés en français.

9. Assurance et contrôle qualité

Le système d'assurance et de contrôle de la qualité des évaluations (EQAA) de l'UNFPA vise à veiller à la bonne qualité des évaluations aux niveaux centralisés et décentralisés. Ce système recouvre deux processus : (i) l'assurance qualité qui prend place tout au long du processus d'évaluation, à compter des TdR de l'évaluation jusqu'au rapport d'évaluation ; et (ii) le contrôle de la qualité qui porte sur le rapport

final d'évaluation pour identifier la conformité à un certain nombre de critères préétablis. Le Bureau de l'évaluation indépendant de l'UNFPA conduira le contrôle de la qualité d'évaluation.

Tant l'EQAA de la présente évaluation de programme de pays seront réalisés conformément aux directives et aux outils établis par le Bureau de l'évaluation indépendant de l'UNFPA (voir <https://www.unfpa.org/admin-resource/evaluation-quality-assurance-and-assessment-tools-and-guidance>). Un élément essentiel du système d'EQAA de la qualité des évaluations consiste en une grille d'EQA (voir le Manuel, pp. 268-276 et Annexe F) définissant un ensemble de critères sur la base desquels le rapport provisoire ainsi que le rapport final d'évaluation seront examinés. Il s'agit là de niveaux d'inspections qui ont trait à la clarté de la rédaction, la solidité de l'approche méthodologique, la rigueur de l'analyse, la crédibilité des constats, l'impartialité des conclusions, et l'utilité des recommandations.

Le gestionnaire de l'évaluation est le principal responsable de l'assurance qualité des produits de l'évaluation de programme de pays dans chaque phase du processus d'évaluation. Au préalable, le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation aura joué un rôle primordial puisqu'il/elle doit s'assurer que chaque membre de l'équipe d'évaluation fournit une contribution de haute qualité (forme et substance) et doit contrôler que, en particulier, la version provisoire et la version finale du rapport d'évaluation sont conformes aux critères de qualité de la grille d'EQA (voir Annexe F)¹⁸ avant d'être soumises au gestionnaire de l'évaluation pour sa revue. La liste de contrôle pour le contrôle de la qualité d'évaluation ci-dessous résume de façon succincte les critères de qualité auxquels la version provisoire et la version finale du rapport d'évaluation devraient répondre.

1. Structure et clarté du rapport Veiller à ce que le rapport soit clair, facile à consulter, complet, structuré d'une façon logique et rédigé conformément aux normes et pratiques des organisations internationales, y compris les consignes éditoriales du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA (voir Annexe I).
2. Résumé Fournir un aperçu de l'évaluation qui est rédigé en tant que section autonome du rapport comprenant les éléments clés suivants de l'évaluation : Le but de l'évaluation et les publics cibles ; les objectifs de l'évaluation et brève description du programme de pays ; la méthodologie ; les principales conclusions ; et les recommandations.
3. Conception et méthodologie Présenter clairement les méthodes et les outils utilisés, y compris la justification de l'approche méthodologique et la pertinence des méthodes choisies pour saisir les voix / points de vue d'un éventail de parties prenantes, y compris les groupes vulnérables et marginalisés. S'assurer que les contraintes et les limitations sont explicitées (y compris les limitations s'appliquant aux interprétations et extrapolations dans l'analyse; la robustesse des sources de données, etc.).
4. Fiabilité des données S'assurer que les sources des données sont clairement indiquées, tant pour les données primaires que secondaires. Établir la crédibilité des données primaires (par exemple, entretiens et discussions de groupe) et secondaires (par exemple, documents) collectées et expliciter les limites.
5. Analyse et constats Assurer une analyse solide et des constats crédibles fondés des faits clairement établis. S'assurer que les interprétations sont basées sur des hypothèses clairement explicitées; les facteurs contextuels sont identifiés; les liens de cause à effet entre une intervention et ses résultats finaux (y compris les résultats imprévus) sont bien expliqués.

¹⁸ Les évaluateurs sont invités à consulter les rapports d'évaluation de programme de pays de bonne qualité qui peuvent être trouvés dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA qui est disponible à l'adresse: <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>. Ces rapports doivent être lus conjointement avec leurs EQA (également disponibles dans la base de données) afin d'avoir une idée claire des normes de qualité que l'UNFPA attend de l'équipe d'évaluation des les atteindre.

6. Validité des conclusions

S'assurer que les conclusions sont basées sur des constats crédibles et communiquent le jugement impartial des évaluateurs. S'assurer qu les conclusions sont présentées par ordre de priorité; divisées en conclusions stratégiques et programmatiques (pour des orientations, voir le Manuel, p. 238); brièvement résumées dans un encadré qui précède une explication plus détaillée; et, pour chaque conclusion, il est indiqué une origine (la/les question(s) d'évaluation dont les réponses constitue(ent) le fondement de la conclusion).

7. Utilité et clarté des recommandations

S'assurer que les recommandations découlent logiquement des conclusions, sont réalistes et applicables sur le plan opérationnel. S'assurer que les recommandations sont présentées par ordre de priorité ; divisées en recommandations stratégiques et programmatiques (comme les conclusions) ; brièvement résumées dans un encadré qui précède une explication plus détaillée des principaux éléments de la recommandation et comment elle pourrait être mise en œuvre effectivement. Pour chaque recommandation, indiquer un niveau de priorité (haute/moyenne/basse), une cible (unité(s) administrative(s) à laquelle la recommandation est adressée), et une origine (la/les conclusion(s) dont elle découle).

8. Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies (PAES) indicateur de performance d'évaluation - égalité de genre

Veiller à ce que l'approche évaluative est en conformité avec le PAES des Nations Unies sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes¹⁹ et les directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations.²⁰

Basé sur la grille de l'Annexe F, le processus d'EQAA de la présente évaluation de programme de pays sera effectué à plusieurs niveaux et impliquera : (i) le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation (et chaque membre de l'équipe d'évaluation); (ii) le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe, (iii) le conseiller de S&E au UNFPA WCARO et (iv) le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, dont les rôles et responsabilités sont décrits à la section 11.

10. Calendrier indicatif et plan de travail

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées toutes les activités qui seront effectuées tout au long du processus d'évaluation ainsi que leur durée ou la date limite de remise des produits correspondants. Le tableau liste également toutes les références utiles (outils à utiliser et modèles à suivre) dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA.

Phases de l'évaluation et activités ²¹	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
Phase préparatoire			
Préparation d'une lettre à l'intention du Gouvernement et autres parties prenantes pour les informer de la prochaine évaluation de programme de pays	<i>Lettre du Représentant du pays de l'UNFPA</i>	1 ^{ère} quinzaine d'Avril	

¹⁹ Des orientations sur l'indicateur de performance d'évaluation SWAP et son application à l'évaluation sont disponibles à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/1452>.

²⁰ *Les Directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations* est disponible à: <http://www.uneval.org/document/detail/980>.

²¹ Les activités des différentes phases d'évaluation indiqués dans ce tableau ne suivent pas nécessairement la présentation des activités dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA, car elles sont organisées par ordre chronologique et comprennent des activités complémentaires, basées sur les meilleures pratiques au sein de l'UNFPA.

Création du groupe de référence de l'évaluation		1 ^{ère} quinzaine d'Avril	Modèle 14: Lettre d'invitation pour participer au groupe de référence, p. 277
Développement de la théorie du changement sous-tendant le programme de pays par le personnel du bureau de pays (à l'instigation de la direction du bureau de pays et avec le soutien du responsable en S&E/gestionnaire de l'évaluation)	<i>Théorie du changement (à inclure en Annexe A des TdR)</i>	2 ^{ème} quinzaine d'Avril	Outil 2: Le diagramme d'intervention logique, pp. 161-163 ²²
Compilation d' information de base et de documents sur le contexte national et le programme de pays pour l'examen documentaire par l'équipe d'évaluation	<i>Création d'un Google drive contenant tous les documents pertinents sur le contexte national et le programme de pays</i>	2 ^{ème} quinzaine d'Avril	Outil 8: Liste de contrôle pour les documents à fournir par le gestionnaire de l'évaluation à l'équipe d'évaluation, pp. 179-183 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Base de documents électroniques: Liste de contrôle
Rédaction des termes de référence (TdR) basés sur le modèle des TdR prêts à l'emploi développé par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA (en consultation avec le conseiller régional en S&E et avec les ressources du groupe de référence de l'évaluation)	<i>TdR provisoires</i>	1 ^{ère} quinzaine d'Avril	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Modèle des TdR prêts à l'emploi du Bureau de l'évaluation
Examen et approbation des TdR par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA	<i>TdR finaux</i>	2 ^{ème} quinzaine Avril	
Publication de l' appel aux candidatures pour l'évaluation	<i>Appel aux candidatures pour l'évaluation</i>	2 ^{ème} quinzaine Avril	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Modèle de l'appel aux candidatures pour l'évaluation
Achèvement des annexes aux TdR (en consultation avec le conseiller régional en S&E et avec la contribution du personnel du bureau de pays)	<i>Annexes provisoires aux TdR</i>	2 ^{ème} quinzaine Avril	Modèle 4: Cartographie des parties prenantes, p. 255 Outil 4: Tableau de cartographie des parties prenantes, p. 166-167 Modèle 3: Liste des projets Atlas par produit (output) du programme de pays et résultat (outcome) du Plan stratégique, pp. 253-254 Outil 3: Liste des interventions de l'UNFPA par produit (output) du programme de pays et résultat (outcome) du Plan stratégique, pp. 164-165

²² L'outil s'appelle "Effects Diagram" en anglais. Le "Effects Diagram" décrit la chaîne de résultats sous-tendant le programme de pays et est similaire à une théorie du changement. Cependant, une théorie du changement va au-delà de la chaîne des résultats et décrit également les hypothèses critiques et les facteurs contextuels qui affectent la réalisation des résultats escomptés.

			Modèle 15: Plan de travail, p. 278
Pré-sélection des consultants par le bureau de pays	<i>Fiche d'examen des candidatures</i>	<i>1ère quinzaine Mai</i>	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Equipe d'évaluation: Fiche d'examen des candidatures
Examen et approbation des annexes aux TdR par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA	<i>Annexes finales aux TdR</i>	<i>1ère quinzaine Mai</i>	
Préqualification des consultants par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		<i>1ère quinzaine mai</i>	
Recrutement de l' équipe d'évaluation par le bureau de pays		<i>1ère quinzaine Mai</i>	
Phase de conception			
Réunion de lancement de l'évaluation entre le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E		<i>17 Mai</i>	
Développement d'un plan de communication initial par le gestionnaire de l'évaluation (en consultation avec le responsable de communication du bureau de pays)	<i>Plan de communication initial</i>	<i>17-21 Mai</i>	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Examen documentaire d'information de base et de documents sur le contexte national et le programme de pays (y compris ceux listés dans les TdR)		<i>17-28 Mai</i>	
Rédaction du rapport provisoire de conception (y compris approche et méthodologie, théorie du changement, questions d'évaluation, matrice d'évaluation complète, cartographie finale des parties prenantes et stratégie d'échantillonnage, plan de travail d'évaluation et programme pour la phase de terrain)	Rapport provisoire de conception	<i>1^{er} Juin</i>	Modèle 8: Le rapport de conception pour l'évaluation de programme de pays, pp. 259-261 Outil 5: La grille pour sélectionner les questions d'évaluation, pp. 168-169 Outil 1: La matrice d'évaluation, pp. 138-160 Modèle 5: La matrice d'évaluation, pp. 256 Modèle 15: Plan de travail, p. 278 Outil 10: Principes directeurs pour élaborer des guides d'entretien, pp. 185-187

			<p>Outil 11: Liste de contrôle pour séquencer les questions pour entretiens, p. 188</p> <p>Modèle 7: Journal des entretiens, p. 258</p> <p>Outil 9: Liste des questions à considérer lors de la rédaction de l'agenda des entretiens, pp. 183-187</p> <p>Modèle 6: L'agenda de l'évaluation de programme de pays, p. 257</p> <p>Outil 6: L'agenda de l'évaluation de programme de pays, pp. 170-176</p> <p>Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Collecte de données à distance: Bref recueil de sources et de méthodes (le cas échéant)</p>
Examen du rapport provisoire de conception par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>Commentaires consolidées fournies par le gestionnaire de l'évaluation au/à la cheff/e de l'équipe d'évaluation</i>	31 Mai-04 Juin	
Présentation du rapport provisoire de conception au groupe de référence de l'évaluation pour commentaires et suggestions	Présentation PowerPoint du rapport provisoire de conception	31 Mai-04 Juin	
Révision du rapport de conception et transmission de la version finale au gestionnaire de l'évaluation pour approbation	Rapport de conception final	31 Mai-04 Juin	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation, en particulier les publics cibles et les délais (sur la base de la cartographie finale des parties prenantes et du plan de travail d'évaluation présenté dans le rapport de conception approuvé)	<i>Plan de communication mis à jour</i>	31 Mai-04 Juin	<p>Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279</p> <p>Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays</p>
Phase de terrain			
Réunion de lancement pour la collecte de données avec le personnel du bureau de pays	Rencontre entre l'équipe d'évaluation et le personnel du bureau de pays	07-11 juin	Outil 7: Liste de contrôle des tâches préparatoires de la phase de terrain, pp. 177-183
Réunions bilatérales avec les responsables concernés de programme du bureau de pays	Réunion des évaluateurs/responsables de programme du bureau de pays	07-11 juin	

<p>Collecte de données (y compris les entretiens avec les informateurs clés, visites de sites pour observation directe, discussions de groupe, examen documentaire, etc.)</p>	<p>Saisie des données et informations dans la matrice d'évaluation</p>	<p>07-18 juin</p>	<p>Journal des entretiens et astuces pratiques, pp. 189-202</p> <p>Outil 13: Comment organiser une discussion de groupe: Astuces pratiques, p. 203-205</p> <p>Modèle 9: Note sur les résultats de la discussion de groupe, p. 262</p> <p>Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Collecte de données à distance: Bref recueil de sources et de méthodes (le cas échéant)</p>
<p>Réunion de restitution avec le personnel du bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation pour présenter les constats émergents et les conclusions préliminaires après la collecte de données</p>	<p>Présentation PowerPoint pour le compte rendu avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation</p>	<p>21 juin</p>	
<p>Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation (le cas échéant)</p>	<p><i>Plan de communication mis à jour</i></p>	<p>14-18 juin</p>	<p>Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279</p> <p>Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays</p>
<p>Phase de rédaction du rapport</p>			
<p>Rédaction du rapport d'évaluation et transmission au gestionnaire de l'évaluation</p>	<p>Rapport provisoire d'évaluation</p>	<p>14-25 juin</p>	<p>Modèle 10: La structure du rapport final, pp. 253-264</p> <p>Modèle 11: Résumé du rapport d'évaluation, p. 265</p> <p>Modèle 18: Diagrammes et tableaux de base en Excel, p. 288</p>
<p>Examen du rapport provisoire d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation, le groupe de référence de l'évaluation et le conseiller régional en S&E</p>	<p><i>Commentaires consolidées fournies par le gestionnaire de l'évaluation au/à la cheff/e de l'équipe d'évaluation</i></p>	<p>28 Juin – 02 juil</p>	
<p>Rédaction du rapport final d'évaluation (y compris les annexes) et transmission au gestionnaire de l'évaluation</p>	<p>Rapport final d'évaluation (y compris les annexes)</p>	<p>05 - 09 juil</p>	

Élaboration conjointe de l' EQA du rapport final d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>EQA du rapport final d'évaluation (par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E)</i>	12-15 juil	Modèle 13: Grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation et note explicative, p. 269-276 Outil 14: Liste de contrôle pour assurer un processus d'évaluation des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, pp. 206-207 Outil 15: Tableau de bord pour l'évaluation de la performance des évaluations individuelles selon le PAES des Nations Unies sur l'égalité de genre, pp. 208-209
Transmission du rapport final d'évaluation au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		16-26 Juil	
Préparation de l' EQA indépendante du rapport final d'évaluation par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA	<i>EQA indépendante du rapport final d'évaluation (par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA)</i>	27 juil-06 août	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation (le cas échéant)	<i>Plan de communication mis à jour</i>	09-20 août	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation			
Préparation de la réponse des services par le bureau de pays et transmission à la Division des politiques et stratégies	<i>Réponse des services</i>	23-30 août	Modèle 12: Réponse des services, pp. 266-267
Finalisation du plan de communication et préparation de sa mise en œuvre par le gestionnaire de l'évaluation, avec le soutien du responsable de communication du bureau de pays	<i>Plan de communication final</i>	31 août-06 sept	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Élaboration de la présentation des résultats de l'évaluation	Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation	07 Sept	Exemple de présentation PowerPoint (pour une évaluation centralisée effectuée par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA): https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/FINAL_MTE_Supplies_PPT_VERSION_FRANCAISE_Version_Longue.pdf

Élaboration de l' abrégé d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation, avec le soutien du responsable de communication du bureau de pays	<i>Abrégé d'évaluation</i>	08-16 sept	Exemple de l'abrégé d'évaluation (pour une évaluation centralisée effectuée par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA): https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/UNFPA_MTE_Supplies_Brief_FINAL.pdf
Annonce d'achèvement de l'évaluation de programme de pays sur la communauté M&E Net	<i>Article de blog sur la communauté M&E Net</i>	20 Sept	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Comment bloguer sur le processus d'évaluation de programme de pays
Publication du rapport final d'évaluation, de l'EQA et de la réponse des services sur la base de données d'évaluation de l'UNFPA par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		1 ^{er} Quinzaine oct	
Publication du rapport final d'évaluation, de l'abrégé d'évaluation et de la réponse des services sur le site Internet du bureau de pays		1 ^{er} Quinzaine oct	
Distribution du rapport d'évaluation et de l'abrégé d'évaluation aux parties prenantes par le gestionnaire de l'évaluation	<i>Y compris: Communication par courriel; réunion des parties prenantes; ateliers avec les partenaires responsables de la mise en œuvre, etc.</i>	1 ^{er} Quinzaine oct	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays

(*) Le Manuel est disponible en anglais seulement. Il est cependant requis que l'équipe d'évaluation le lise attentivement et utilise, en les adaptant en français, les outils et modèles qui y sont proposés. Le gestionnaire de l'évaluation doit maîtriser la méthodologie présentée dans le Manuel et utiliser les modèles comme indiqué ci-dessus.

Dès que recruté, le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation, il/elle élaborera un plan de travail détaillé (voir Annexe I) en étroite consultation avec le gestionnaire de l'évaluation.

11. Gestion de l'évaluation

Le **gestionnaire de l'évaluation** du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Principe sera responsable de la gestion de l'évaluation et de la supervision de l'équipe d'évaluation conformément aux directives du Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le gestionnaire de l'évaluation supervisera l'ensemble du processus d'évaluation, de la phase préparatoire jusqu'à la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Il/elle coordonnera également les échanges entre l'équipe d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation. Il est de la responsabilité du gestionnaire de l'évaluation de garantir la qualité, l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation conformément aux normes et règles de l'UNEG et aux directives éthiques de l'UNEG relatives à l'évaluation. Ses principales responsabilités sont les suivantes:

- Établir le groupe de référence de l'évaluation.
- Assembler l'information de base et les documents sur le contexte national et sur le programme de pays de l'UNFPA et les archiver dans un Google drive pour les partager avec l'équipe d'évaluation dès son recrutement.

- Préparer les TdR pour l'évaluation (y compris les annexes), avec l'appui du conseiller régional en S&E, et soumettre les TdR au Bureau de l'évaluation pour examen et approbation.
- Présider le groupe de référence de l'évaluation, organiser des réunions avec l'équipe d'évaluation et faciliter les interactions entre l'équipe d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation.
- Lancer et diriger le processus de sélection de l'équipe d'évaluation en consultation avec le conseiller régional en S&E.
- Identifier les candidats potentiels pour mener l'évaluation, compléter la fiche d'examen des candidatures pour l'équipe d'évaluation pour évaluer leurs qualifications respectives et proposer une sélection finale des évaluateurs avec le soutien du conseiller régional en S&E et la soumettre au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour la pré-qualification.
- Partager les annexes des TdR avec les évaluateurs finalement sélectionnés et organiser une réunion de lancement de l'évaluation avec l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E.
- Fournir aux évaluateurs un soutien logistique pour la collecte des données (visites de sites, entretiens, discussions de groupe, etc.).
- Prévenir toute tentative tendant à compromettre l'indépendance de l'équipe d'évaluation tout au long du processus d'évaluation.
- Effectuer l'assurance qualité de tous les produits soumis par les évaluateurs au cours du processus d'évaluation ; notamment le rapport de conception (en mettant l'accent sur les questions finales d'évaluation, la théorie du changement, l'échantillonnage des parties prenantes à consulter et la sélection des sites à visiter, la matrice d'évaluation, et les méthodes, outils et le plan pour la collecte des données), ainsi que le rapport d'évaluation provisoire et final.
- Coordonner le travail d'assurance qualité du groupe de référence de l'évaluation sur les produits d'évaluation et s'assurer que les commentaires et suggestions du groupe de référence de l'évaluation sont traités adéquatement.
- Effectuer l'assurance qualité du rapport provisoire d'évaluation en collaboration avec le conseiller régional en S&E, conformément aux critères spécifiés dans la grille d'EQA.
- Élaborer un plan de communication initial (en coordination avec le responsable de communication du bureau de pays) et le mettre à jour tout au long du processus d'évaluation, le cas échéant, pour guider la diffusion des résultats de l'évaluation.
- Préparer l'EQA du rapport final d'évaluation en collaboration avec le conseiller régional en S&E, utilisant la grille d'EQA et sa note explicative.
- Diriger et participer au processus de préparation de la réponse des services.
- Soumettre le rapport final d'évaluation, l'EQA et la réponse des services au conseiller régional en S&E, au Bureau de l'évaluation et à la Division des politiques et stratégies de l'UNFPA au Siège.

À toutes les étapes du processus d'évaluation, le gestionnaire de l'évaluation aura besoin de soutien du personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe. Plus précisément, les responsabilités du **personnel du bureau de pays** sont les suivants :

- Contribuer à la préparation des TdR, en particulier: la théorie du changement, la cartographie des parties prenantes, la liste des projets Atlas, la collecte d'information de base et de documents sur le contexte national et le programme de pays, et collaborer à la rédaction des questions d'évaluation.
- Être disponible pour les réunions/entretiens avec l'équipe d'évaluation.
- Fournir un appui au gestionnaire de l'évaluation concernant la mise en place des mécanismes logistiques pour les visites de sites et l'organisation des entretiens et discussions de groupe avec les parties prenantes aux niveaux national et infranational.

- Contribuer à l'élaboration de la réponse des services.
- Contribuer à la diffusion des résultats de l'évaluation.

Les progrès de l'évaluation seront suivis de près par le **groupe de référence de l'évaluation**. Le groupe de référence de l'évaluation est composé du personnel compétent du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe, de l'UNFPA WCARO, de représentants du Gouvernement national de Sao Tomé et Príncipe, de partenaires de la mise en œuvre, ainsi que d'autres parties prenantes concernées, y inclus des organisations qui représentent des groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, personnes handicapées, etc.) (voir le Manuel, section 2.3., p. 37). Le groupe de référence de l'évaluation a pour rôle de garantir la pertinence, la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Il apportera son appui à différentes étapes clés du processus d'évaluation, facilitera l'accès de l'équipe d'évaluation aux sources d'information et informateurs clés et assurera le contrôle qualité des produits de l'évaluation d'un point de vue technique. Les principales responsabilités du groupe de référence de l'évaluation sont les suivantes :

- Apporter un appui au gestionnaire de l'évaluation pour l'élaboration des TdR, y compris la sélection des questions préliminaires de l'évaluation.
- Fournir des suggestions et commentaires sur le rapport de conception.
- Servir d'interface entre les évaluateurs et les principales parties prenantes de l'évaluation et faciliter l'accès aux informateurs clés et à la documentation.
- Fournir des commentaires et des suggestions d'ordre technique sur le rapport provisoire d'évaluation.
- Participer à des réunions avec l'équipe d'évaluation.
- Contribuer à la diffusion des résultats de l'évaluation et au processus d'apprentissage et partage de connaissances sur la base du rapport final d'évaluation, y compris au suivi de la réponse des services.

Le **conseiller régional en S&E** au UNFPA WCARO fournira des orientations et un appui technique au gestionnaire de l'évaluation à toutes les étapes du processus d'évaluation. Les responsabilités du conseiller de S&E sont :

- Fournir des suggestions et des commentaires sur le projet de TdR (y compris les annexes) conformément au Manuel d'évaluation de l'UNFPA et soumettre la version finale du projet de TdR au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour examen et approbation.
- Appuyer le gestionnaire de l'évaluation dans l'identification des candidats potentiels et l'évaluation de leur expérience et de leurs qualifications respectives.
- Assurer la liaison avec le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA sur l'achèvement des TdR et la sélection de l'équipe d'évaluation.
- Examiner le rapport de conception provisoire et fournir des commentaires au gestionnaire de l'évaluation, en mettant l'accent sur les questions finales de l'évaluation, la théorie du changement, l'échantillonnage des parties prenantes à consulter et la sélection des sites à visiter, la matrice d'évaluation et les méthodes, outils et plans de collecte de données.
- Examiner le rapport provisoire d'évaluation et fournir des commentaires au gestionnaire de l'évaluation.
- Apporter un appui au gestionnaire de l'évaluation dans l'examen du rapport d'évaluation final.
- Préparer l'EQA du rapport final d'évaluation en collaboration avec le gestionnaire de l'évaluation, utilisant la grille d'EQA et sa note explicative.
- S'assurer que le bureau de pays procède à l'élaboration d'une réponse des services.
- Apporter un appui au bureau de pays dans la diffusion et l'utilisation des résultats de l'évaluation.

Le **Bureau de l'évaluation** de l'UNFPA jouera un rôle crucial dans l'EQAA de l'évaluation. Les responsabilités du Bureau de l'évaluation sont les suivantes :

- Examiner et approuver les TdR (y compris les annexes).
- Faire la revue et procéder à la pré-qualification des consultants.
- Mettre à jour et tenir un registre des consultants pré-qualifiés pour les évaluations de programme de pays.
- Assurer un EQA indépendant du rapport d'évaluation final.
- Publier le rapport d'évaluation final, l'EQA indépendant et la réponse des services dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA.

12. Composition de l'équipe d'évaluation

L'évaluation sera menée par une équipe d'évaluateurs externes indépendants, composée de: (i) un/une chef/fe de l'équipe d'évaluation ayant la responsabilité globale de la réalisation de l'exercice d'évaluation, et (ii) des membres d'équipe qui fourniront une expertise technique dans les domaines thématiques relatifs au mandat de l'UNFPA (SDSR et dynamique des populations). Dans le cadre des efforts de l'UNFPA pour renforcer les capacités nationales d'évaluation, l'équipe d'évaluation comprendra également un/e jeune évaluateur/rice émergent/e qui fournira un soutien à l'équipe d'évaluation tout au long du processus d'évaluation. Au-delà de sa responsabilité principale de la conception méthodologique de l'évaluation et de la coordination de l'équipe d'évaluation tout au long du processus de l'évaluation de programme de pays, le/la chef/fe d'équipe assumera aussi le rôle d'expert technique pour un des domaines thématiques dans le cadre du 7^{ème} programme de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe.

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation sera recruté sur le plan international (y compris en sous-région), tandis que les membres d'équipe d'évaluation seront recrutés localement pour assurer une connaissance adéquate du contexte national y compris le/la jeune évaluateur/rice émergent/e. Enfin, l'équipe d'évaluation doit avoir le niveau de connaissances requis pour mener des évaluations axées sur les questions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité de genre et être capable de travailler dans une équipe multidisciplinaire et dans un environnement multiculturel.

12.1. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation

Chef/fe de l'équipe d'évaluation

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation assumera la responsabilité générale de la conception et de la mise en œuvre de l'évaluation. Il/elle sera responsable de la production et de la soumission dans les délais impartis de tous les produits, conformément aux TdR. Il/elle dirigera et coordonnera le travail de l'équipe d'évaluation et garantira la qualité des produits de l'évaluation à toutes les étapes du processus. Le gestionnaire de l'évaluation fournira des orientations méthodologiques à l'équipe d'évaluation concernant l'élaboration du rapport de conception, en particulier, mais sans s'y limiter, l'approche évaluative, la méthodologie, le plan de travail et le programme pour la phase de terrain. Il/elle dirigera la rédaction et présentation du rapport de conception et du rapport d'évaluation provisoire et final et jouera un rôle de premier plan dans les réunions avec le groupe de référence de l'évaluation et le bureau de pays. Le/la chef/fe d'équipe sera également responsable de la communication avec le gestionnaire de l'évaluation. Au-delà de ses responsabilités en tant que chef/fe d'équipe, il/elle sera aussi un expert technique responsable pour un des domaines thématiques du programme de pays décrits ci-dessous.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière de SDR

L'expert en matière de SDR fournira une expertise sur les services intégrés de santé sexuelle et reproductive, le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé maternelle, et la planification familiale. Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique de contribuer aux parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière de dynamique des populations

L'expert en matière de dynamique des populations fournira une expertise sur les questions de population et développement, telles que le recensement, le vieillissement de la population, la migration, le dividende démographique et les systèmes statistiques nationaux. Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique de contribuer aux parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation: Jeune évaluateur/trice émergent/e

Le/la jeune évaluateur/rice émergent/e contribuera à toutes les phases du processus de l'évaluation de programme de pays. Il/elle soutiendra le/la chef/fe et les membres de l'équipe d'évaluation dans le développement de la méthodologie d'évaluation, l'examen et l'affinement de la théorie du changement du programme de pays, la finalisation des questions d'évaluation et l'élaboration de la matrice d'évaluation, des méthodes et outils de collecte de données, et des indicateurs. Le/la jeune évaluateur/trice émergent/e participera également à la collecte de données (visites de sites, entretiens, discussions de groupe et revue documentaire) et contribuera à l'analyse des données et à la rédaction du rapport d'évaluation, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation. En outre, il/elle fournira un soutien administratif tout au long du processus d'évaluation et participera à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sao Tomé et Príncipe et le groupe de référence de l'évaluation.

Les modalités de la participation des membres de l'équipe d'évaluation (y compris celle du/de la jeune évaluateur/trice émergent/e) au processus d'évaluation, leurs responsabilités lors de la collecte et de l'analyse des données, la nature de leurs contributions respectives pour la rédaction du rapport de conception et du rapport d'évaluation provisoire et final seront établis avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation et ces tâches seront accomplies sous son/sa supervision.

12.2. Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation

Chef/e d'équipe

Les compétences, aptitudes et expérience du/de la chef/fe de l'équipe d'évaluation devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, sciences sociales, démographie ou études de population, statistiques, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 10 ans d'expérience dans la conduite ou la gestion d'évaluations dans le domaine du développement international
- Une vaste expérience dans la conduite d'évaluations complexes, notamment celles commanditées par les organismes des Nations Unies et/ou autres organisations internationales et ONG.
- **Une expertise confirmée dans un des domaines thématiques du programme de pays couverts par l'évaluation (voir profils d'experts ci-dessous).**
- Une connaissance approfondie des évaluations à base théorique et une maîtrise des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une capacité à maintenir un niveau élevé de qualité des évaluations conformément aux normes définies par l'UNFPA et l'UNEG.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et le principe "ne pas nuire" (*principle of do no harm*).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Excellentes compétences en gestion et en leadership pour coordonner le travail de l'équipe d'évaluation et une forte capacité à partager compétences et connaissances techniques en matière d'évaluation.
- Capacité à encadrer le travail d'un/e jeune évaluateur/rice émergent/e, à créer un environnement propice à son/sa participation effective au travail de l'équipe d'évaluation, et à apporter la supervision et l'appui nécessaires au renforcement de ses capacités.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire d'experts.
- Excellente capacité d'analyser et de synthétiser de grands volumes de données et d'informations provenant de sources diverses.
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et en communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans/bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de Sao Tomé et Príncipe.
- Excellente maîtrise de : français écrite et orale. Capacité à communiquer en portugais serait un atout.

Expert SDR

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de SDR devraient inclure:

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, médecine, financement et économie de la santé, épidémiologie, biostatistiques, sciences sociales ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie de SDR, y compris le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé maternelle, et la planification familiale.

- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et le principe "ne pas nuire" (*principle of do no harm*).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire d'experts.
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et en communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans/bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de Sao Tomé et Príncipe.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise de français écrite et orale. Capacité à communiquer en portugais serait un atout.

Expert dynamique des populations

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de la dynamique des populations devraient inclure:

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en démographie ou études de population, statistiques, sciences sociales, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie en matière de génération, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données des recensements de la population et des logements pour le développement, les dynamiques démographiques, la migration et les systèmes statistiques nationaux.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et le principe "ne pas nuire" (*principle of do no harm*).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et en communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans/bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de Sao Tomé et Príncipe.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise de français écrite et orale. Capacité à communiquer en portugais serait un atout.

Jeune évaluateur/rice émergent/e

Le/la jeune évaluateur/rice émergent/e devra être âgé/e de moins de 35 ans et ses compétences, aptitudes et expérience devraient inclure:

- Un diplôme d'études supérieures (BAC+3) en santé publique, démographie ou études de population, sciences sociales, statistiques, études de développement ou tout autre domaine connexe.
- Une certification en évaluation ou qualification équivalente.
- Jusqu'à cinq ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'évaluations ou en S&E dans le domaine du développement international.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Capacité démontrée à travailler en équipe.
- Bonnes capacités d'organisation, de communication et de rédaction.
- Bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils de visualisation des données.
- Une bonne connaissance du mandat et des activités de l'UNFPA ou d'autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise de la langue : français écrite et orale. Capacité à communiquer en portugais serait un atout.

13. Budget et modalités de paiement

Les évaluateurs (y compris celle du/de la jeune évaluateur/trice émergent/e) recevront un forfait journalier calculé en fonction des qualifications et de l'expérience sur la base du barème de l'UNFPA. Les paiements des forfaits journaliers seront effectués basées sur la soumission des produits, comme indiqué ci-dessous :

À l'approbation du rapport de conception	20%
À la remise d'un rapport d'évaluation provisoire de qualité satisfaisante	40%
À l'approbation du rapport d'évaluation final et de la présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation	40%

En plus des forfaits journaliers, les évaluateurs recevront une indemnité journalière de subsistance (IJS) conformément aux dispositions de la directive relative aux missions de l'UNFPA, et sur la base des taux applicables de l'IJS des Nations Unies pour le lieu de mission. Les frais de voyage seront réglés séparément de la rémunération de consultation.

La répartition provisoire des journées du travail au sein de l'équipe d'évaluation sera la suivante :

	Chef/fe d'équipe	Membre d'Equipe SR	Membre d'Equipe PD	Jeune évaluateur/rice émergent/e
Phase de conception	12	10	10	10
Phase de terrain	13	11	11	11
Phase de rédaction du rapport	15	10	10	10
Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation	2	1	1	1
TOTAL (jours)	42	32	32	32

Le nombre exact de journées du travail sera fixé par le gestionnaire de l'évaluation. La distribution finale du volume du travail sera proposée par l'équipe d'évaluation dans le rapport de conception et soumise à l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

14. Bibliographie et ressources

Les documents suivants seront mis à la disposition de l'équipe d'évaluation dès le recrutement effectué:

Documents de l'UNFPA

1. Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/resources/strategic-plan-2014-2017>
2. Plan stratégique de l'UNFPA (2018-2021) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/strategic-plan-2018-2021>
3. Politique d'évaluation de l'UNFPA (2019)
<https://www.unfpa.org/admin-resource/unfpa-evaluation-policy-2019>
4. Manuel d'évaluation: Comment concevoir et effectuer une évaluation de programme de pays à l'UNFPA (2019) (en anglais)
<https://www.unfpa.org/EvaluationHandbook>
5. Évaluations centralisées pertinentes effectuées par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA disponibles à: <https://www.unfpa.org/evaluation>

Stratégies, politiques et plans d'action nationaux de Sao Tomé et Príncipe

6. l'Agenda de Transformation National 2030 (2015)²³ ;
7. Plan national de développement durable de São Tomé et Príncipe 2020-2024 (2019)²⁴ ;
8. Plan National du développement de la santé (2017-2021)²⁵ ;
9. Stratégie intégrée pour la santé de reproduction, maternelle, néonatale, infantile, adolescent et nutrition 2019-2023 (2018)²⁶ ;
10. Plan d'Action pour l'accélération de la planification familiale 2018-2021 (2017)²⁷ ;
11. Plan de communication pour la planification familiale (2017) ;
12. Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2018-2021 (2017) ;
13. Profil du dividende démographique (2017)²⁸ ;
14. Stratégie Nationale de lutte contre la violence basée sur le genre 2019-2023 (2020)²⁹ ;
15. Bilan commun de pays (BCP) des Nations Unie (2015);
16. Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) (2017-2021)³⁰.

Documents de programmation du bureau de pays Sao Tomé et Príncipe de l'UNFPA

²³ <https://unsdg.un.org/un-in-action/sao-tome-and-principe>

²⁴ <https://www.financas.gov.st/index.php/publicacoes/documentos/file/771-pnd-2017-2021-novembro>

²⁵ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/plano-nacional-do-desenvolvimento-da-sa%C3%BAde-2017-%E2%80%93-2021>

²⁶ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/estrat%C3%A9gia-integrada-de-sa%C3%BAde-reprodutiva-materna-neonatal-infantil-e-do-adolescente-e>

²⁷ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/plan-daction-pour-lacc%C3%A9l%C3%A9ration-de-la-planification-familiale-de-la-r%C3%A9publique>

²⁸ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/dividendo-demogr%C3%A1fico-em-s%C3%A3o-tome-e-pr%C3%ADncipe>

²⁹ <https://saotomeandprincipe.unfpa.org/pt/publications/estrat%C3%A9gia-nacional-de-luta-contra-viol%C3%Aancia-baseada-no-g%C3%A9nero-2019-2023-s%C3%A3o-tom%C3%A9>

³⁰ <https://unsdg.un.org/un-in-action/sao-tome-and-principe>

17. Sao Tomé et Principe/GouVSTP /UNFPA 7^{ème} Descriptif de programme de pays (2017-2022)
18. Analyse/bilan commun de pays des Nations Unies (BCP)
19. Analyse de situation pour le Sao Tomé et Principe/GouVSTP/UNFPA du 7^{ème} Programme de pays (2017-2022)
20. Plans annuels du travail du bureau de pays
21. Documents conjoints du programme
22. Examens à mi-parcours des interventions/programmes dans les différents domaines thématiques du programme de pays
23. Rapports sur les ressources de base et les autres ressources
24. Stratégie du bureau de pays pour la mobilisation des ressources

Documents de S&E du bureau de pays Sao Tomé et Príncipe de l'UNFPA

25. Sao Tomé et Principe/GouVSTP/UNFPA 7^{ème} Plan de S&E du programme de pays (2017-2022)
26. Plans et rapports annuels sur les résultats du bureau de pays (SIS/MyResults)
27. Rapports de suivi trimestriels du bureau de pays (SIS/MyResults)
28. Évaluation précédente de Sao Tomé et Principe/GouVSTP/UNFPA 7^{ème} Programme de pays (2017-2022) disponible à:
<https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

Autres documents

29. Plans annuels du travail des partenaires de mise-en-œuvre et rapports de progrès trimestriels des partenaires de mise-en-œuvre
30. Evaluations de la capacité financière et de gestion des partenaires de mise-en-œuvre (*implementing partner assessments*)
31. Rapports d'audit et rapports visites de terrain
32. Rapports des groupes de travail conjoints des Nations Unies
33. Rapports pour les bailleurs des projets du bureau de pays Sao Tomé et Príncipe de l'UNFPA

15. Annexes

Nota Bene : Les termes de référence avec annexes seront mis à la disposition des consultants qui auront été recrutés par l'UNFPA pour la conduite de l'évaluation du programme de pays.

A	Théorie du changement
B	Cartographie des parties prenantes
C	Modèle de matrice d'évaluation
D	Liste des projets Atlas pour la période évaluée
E	Structure du rapport de conception
F	Grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation
G	Structure du rapport d'évaluation (version provisoire et final)
H	Guide éditorial du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA
I	Plan de travail de l'évaluation